

ARMÉES

D'AUJOURD'HUI

ELECTION A KABOUL
LE BATAILLON FRANÇAIS
EN APPUI

MODERNISATION : L'AN 1 DE LA REFORME





DES MILITAIRES ONT DÉJÀ CHOISI LA RÉFÉRENCE SANTÉ UNÉO, POUR EUX ET LEUR FAMILLE.

Forte de 640 000 adhérents et d'1,25 million de personnes protégées, la mutuelle santé Unéo protège les militaires des quatre armées et leur famille. 1^{re} mutuelle du ministère de la Défense et 2^e mutuelle de la fonction publique, Unéo propose une couverture santé performante, adaptée aux spécificités et aux exigences des métiers militaires.

C'est parce que vous assurez notre sécurité en France et à l'étranger qu'Unéo s'engage à vos côtés pour défendre votre santé.

IL Y A DES ALLIÉS SUR LESQUELS ON PEUT VRAIMENT COMPTER !

Unéo
48, rue Barbès
92542 Montrouge cedex
Tél. : + 33 (0) 1 49 65 33 95
www.groupe-uneo.fr



LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ

FORCES EN ACTION

- 4** Sauvetage dans le golfe d'Aden
- 10** 24 heures à Birao, poste de la Minurcat
- 14** Instantanés

DOSSIER

- 16** L'an 1 de la réforme
- 18** Éditorial du ministre de la Défense
- 20** Interview du chef d'état-major des armées
- 22** Interview du secrétaire général pour l'administration
- 24** Bases de défense : premiers enseignements
- 28** Coups de projecteur sur les réformes
- 30** La transformation en marche
- 32** Redynamisation des territoires : les atouts d'Arras
- 34** RH : privilégier l'aide individualisée

ENJEUX

- 36** Hubert Falco : nouveau SEDAC

FOCUS DÉFENSE

- 38** Élection à Kaboul : le bataillon français en appui
- 42** Un général français pour changer l'Otan
- 44** Atalante garde le cap
- 50** Tigre : premiers vols en Afghanistan
- 52** Corse : les militaires en appui feu
- 56** Repères

DÉTOURS

- 58** Culture

PERSPECTIVES

- 62** Document
- 63** Histoire
- 65** Mode immersion : Du Net à l'écran

KIOSQUE

- 66** Sélection



4

FORCES EN ACTION

Sauvetage dans le golfe d'Aden

Répondant à un appel de détresse, l'*Aconit*, une frégate française de la force européenne Atalante se porte au secours d'un boutre indien. Récit d'un naufrage détaillé.

16

DOSSIER

Modernisation

Un an après le début de la mise en œuvre de la réforme, la rédaction vous propose un éclairage sur son avancement, sur les projets concrétisés et les méthodes employées.

36

ENJEUX

Interview d'Hubert Falco

Hubert Falco a été nommé le 23 juin dernier, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants auprès de Hervé Morin, ministre de la Défense. Le nouveau SEDAC entend renforcer le lien entre la nation et son armée.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Direction : Directeur de la publication : Laurent Teisseire. **Directeur de la rédaction :** colonel (terre) Benoit Brulon. **Chef du bureau de la rédaction :** lieutenant-colonel (air) Nicolas Martin. **Rédacteur en chef :** chef d'escadron (terre) Olivier Destefanis. **Rédacteur en chef adjoint :** adjudant-chef (terre) Stéphane Froidure (01 44 42 81 66). **Secrétariat de rédaction :** Laurence Balan, Yves Le Guludec. **Rédaction :** Carine Bobbera (48 07), Yann Brand (55 05), aspirant (marine) Guillaume Claret (45 83), Julien Fouineau (33 18), enseigne de vaisseau (marine) Cynthia Glock (40 04), Arnaud Hunter-Rousselle (58 72), Aude Le Calvé (47 27), capitaine (terre) Anne-Lise Llouquet (48 01), Tania Sotty (48 11), Linda Verhaeghe (48 26). **Prestations intellectuelles :** Jean-Claude Jaeger, Laurent Henninger, Lt Bérangère Héduit, Florence Guinaudeau. **Service photo :** adjudant-chef (air) Bruno Biasutto (47 44), Stéphanie Brandin (48 35), caporal-chef (terre) Christophe Fiard (48 40). **Directeur de fabrication :** Serge Couplier (01 56 77 23 08). **Section diffusion :** Serge Couplier (01 56 77 23 08). **Conception graphique :** Olivier Spadaccini. **Photogravure :** Alliage. **Impression :** Québecor. **Routage :** CRP Commission paritaire n°0211 B 05686. Dépôt légal : février 2003. Délégation à l'information et à la communication de la défense - École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris. **Contact publicité (ECPAD) :** T. Lepesch : 01 49 60 58 56. **Contact abonnements :** 01 56 77 23 08. **Internet :** www.defense.gouv.fr



Sauvetage

dans le golfe d'Aden

Répondant à un appel de détresse, l'« Aconit », une frégate française de la force européenne Atalante se porte au secours d'un boutre indien. Récit d'un naufrage détaillé.

P A R A R N A U D H U N T E R - R O U S S E L L E



À sec de carburant, le boutre ne tenait plus la mer. Il a fallu le ravitailler. Puis installer une pompe de cale, les siennes ayant été endommagées par l'arrêt des moteurs.



« Cinq allers-retours
seront nécessaires
pour hélitreuiller les
600 litres de gazole. »

**Ci-dessus et ci-contre à gauche : la manœuvre
de transbordement du gazole a dû être abandonnée
en raison des conditions météo. Celui-ci finira
par être « livré » par l'hélicoptère embarqué
de la frégate française.**

**Ci-contre à droite : les naufragés sont rapatriés
sur la frégate.**





ARNAUD HUNTER-ROUSSELLE / DICOD

En patrouille dans le golfe d'Aden dans le cadre de la mission européenne Atalante, la frégate française *Aconit* reçoit un appel de détresse à 5 h, ce mercredi 1^{er} juillet. Il provient de l'*Al Tarek*, un boutre en bois d'une trentaine de mètres battant pavillon indien qui transporte des chèvres entre Bossasso, dans le Nord de la Somalie, et Mukallah au Yémen. Ses réservoirs sont à sec alors qu'il se trouve à plus de 60 nautiques (une centaine de kilomètres) des côtes. Des vents de 50 km/h lèvent une mer avec des creux de deux mètres qui inquiètent l'équipage – sept Indiens, cinq Somaliens et un Yéménite. *« L'arrêt des moteurs entraîne celui des pompes de cale, qui n'évacuent plus l'eau. Le bateau va dériver et s'enfoncer jusqu'à couler, explique le capitaine de vaisseau Guillaume Goutay, commandant de l'Aconit. Nous avons donc lancé une opération de search and rescue [recherche et sauvetage]. »*

L'*Aconit* met le cap sur la zone où navigue l'*Al Tarek*. Deux heures et demie plus tard, les lieutenants de vaisseau Emmanuel Berton et Michael Joly décollent avec leur Panther pour déposer trois hommes sur le boutre. *« En cinq minutes, j'ai confirmé la panne sèche, explique le second maître Alexandre Destefanis, mécanicien sur l'Aconit. J'ai fait un rapide diagnostic de leur système de propulsion. Bien que rudimentaire, le moteur ne présentait aucun souci mécanique et semblait bien entretenu. Nous avons préconisé un ravitaillement en gazole de 600 litres. »*

En passerelle, le capitaine de vaisseau Goutay fait rapidement le point sur les solutions envisageables pour ravitailler le boutre. Compte tenu des conditions météo, il vaudrait mieux envoyer l'hélicoptère plutôt que mettre à l'eau une embarcation semi-rigide. Or, le Panther est provisoirement indisponible en raison d'avaries mineures. Ordre est donc donné, à 9 h 30, de lancer au boutre des « aussières » pour pouvoir s'amarrer à lui et transborder le gazole. Malgré les efforts des maîtres de manœuvre à bord, la tentative avorte car la mer, trop formée, ne permet pas de se rapprocher sans risque de pulvériser la coque en bois du boutre. Finalement, à 11 h, l'hélicoptère redevient opérationnel. Pas moins de cinq allers-retours seront nécessaires pour transborder le carburant et récupérer les marins français.

Pompes hors d'usage

Deux heures plus tard, le boutre peut reprendre sa route, cap plein nord vers Mukallah. L'incident était oublié lorsque, à 13 h 57, la frégate capte un nouvel appel de détresse. La houle s'est accentuée. Le boutre est ballotté comme une coquille de noix. Il n'a parcouru que cinq nautiques (une ►



« À 18 h 41, le commandant donne l'ordre de ramener l'équipage du boutre sur l'*Aconit*. »

À bord de la frégate, les naufragés sont pris en charge médicalement et recensés. Soulagés que leur mésaventure se termine, ils ne peuvent que déplorer la perte de leur cargaison : 2 300 chèvres qui devaient être vendues au Yémen.





ARNAUD HUNTER-ROUSSELLE / DICOD



STÉPHANE DUGAST / COL BLEU

► dizaine de kilomètres) et prend plus d'eau que ses deux pompes ne peuvent en évacuer. Le Panther décolle à nouveau pour hélitreuiller une équipe d'intervention sur le pont de l'*Al Tarek*. Le bilan est lourd : une des pompes est définitivement hors service et l'eau monte rapidement. *« L'équipage était résigné, témoigne le maître Hubert. Les marins avaient rassemblé leurs affaires personnelles, prêts à partir, et paraissaient agités. Les 2300 chèvres réparties sur trois niveaux étaient nerveuses, surtout celles qui commençaient à avoir les pattes dans l'eau. Notre présence a eu un effet apaisant et nous avons évalué la situation. Si nous pouvions faire venir une pompe de l'Aconit, nous pourrions évacuer le trop-plein d'eau et le boutre pourrait continuer sa route. »*

« Nous ne pouvons pas redémarrer. Il faut évacuer ! »

Le commandant Goutay décide d'envoyer une pompe Godiva, qui peut débiter 20 m³ par heure. L'hélicoptère s'envole à 16 h 41. Dix minutes plus tard, la Godiva est sur le boutre. Mais le bateau indien joue de malchance. Le moteur, noyé par l'eau de mer, tousse et s'arrête. L'avis du capitaine de corvette Goinere est sans appel : *« Nous ne pouvons pas redémarrer. Il faut évacuer ! »* À 18 h 41, le capitaine de vaisseau Goutay donne l'ordre au Panther d'hélitreuiller les occupants du boutre et de les ramener sur l'*Aconit*. *« L'opération était délicate en raison des mauvaises conditions météorologiques, commente le lieutenant de vaisseau Michael Joly. Nous devons stabiliser l'hélicoptère à l'horizontale, alors que la mer formée empêche de prendre de bons repères visuels. »* À 18 h 52, le Panther apponte une dernière fois pour la journée sur l'*Aconit*. Sains et saufs, les marins secourus sont pris en charge par l'équipage. Après une douche, une visite médicale et un recensement, ils prennent leurs quartiers dans le hangar aviation. Soulagés que leur mésaventure se termine sur l'*Aconit*, ces hommes, dont le plus âgé a 70 ans, n'en sont pas moins contrariés d'avoir perdu les 2300 chèvres, soit 20 à 25 dollars par tête. Ils assistent, impuissants, au spectacle de leur bateau sombrant avec sa cargaison. Le commandant déclare officiel le naufrage de l'*Al Tarek* à 19 h 52. Amer, l'équipage français regarde en silence les vagues recouvrir le boutre.

Le lendemain, l'*Aconit* arrive en vue de Mukalah. Les autorités yéménites ont annoncé qu'elles prendraient en charge les rescapés. À 15 h, l'équipage fait ses adieux aux naufragés. La mission est terminée. L'*Aconit* peut reprendre sa patrouille dans le golfe d'Aden. ■



24 HEURES à

poste avancé de la Minurcat

PAR CYNTHIA GLOCK . PHOTOS : ARNAUD ROINÉ / ECPAD

Un détachement soutien français a été projeté dans cette ville du nord de la Centrafrique, à 500 km du quartier général situé au Tchad. Objectif : aider à l'installation d'un bataillon de casques bleus togolais.

Aux troupes de l'Eufor ont succédé depuis le 15 mars les casques bleus de l'Onu.



Birao



« Les gens ont peur
que les rebelles
reviennent. Notre
présence les rassure. »

**Ci-dessus : livraison hebdomadaire des vivres.
Le partage entre les différentes unités se fait sur
le tarmac.**

**Ci-contre : matériels, connaissance du terrain
et des procédures, les Togolais apprécient le savoir-
faire français.**





Dans un vacarme assourdissant, un hélicoptère MI26 russe se pose près de Birao, dans le Nord de la République centrafricaine (RCA). Les pales gigantesques du cargo lèvent un nuage de poussière sur la base de la Minurcat, la mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad. « *Quand les conditions météo le permettent, plusieurs aéronefs se posent ici chaque semaine* », commente le sergent-chef Éric Delaby avant de rejoindre le tarmac sommaire qui jouxte le camp.

Le chef Delaby appartient au détachement soutien de la Minurcat, le « Detsout », composé d'une cinquantaine de militaires français. Regroupant des soldats de plusieurs unités, il travaille au profit d'un bataillon de 250 casques bleus togolais arrivé mi-mai dans sa zone de responsabilité. « *Le Detsout a été projeté pour soutenir le bataillon togolais* », précise le lieutenant-colonel Coulom, chef de corps du Detsout. Lui-même a relevé le contingent français qui était précédemment déployé à Birao dans le cadre de l'EuforTchad/RCA, (force de l'Union européenne qui a passé le relais à la Minurcat le 15 mars). « *L'expérience des militaires français est essentielle au départ pour permettre notre montée en puissance, explique le commandant Madjoulba, du bataillon togolais. À leur contact, nous apprenons beaucoup, en matière de procédures et de standards internationaux, mais aussi de matériels et de connaissance de l'environnement.* »

Nourriture, produits de première nécessité, équipements, carburant, munitions : tout ce qui arrive à Birao provient du quartier général de la Minurcat, situé 500 km plus au nord, à Abéché, au Tchad. La base avancée de Birao est la seule emprise de la Minurcat en RCA. Hier, des cuisines de campagne dédiées aux Togoais ont été livrées : deux soldats français instruisent leurs homologues sur leur montage et leur fonctionnement. Pendant ce temps, sur le tarmac, la section du sergent-chef Delaby, issue du 1^{er} Régiment de train parachutiste, s'active autour de l'hélicoptère. « *Nous gérons le transit et la réception du fret sur la piste, détaille le chef. À chaque arrivage, je contrôle la cargaison pour vérifier qu'elle correspond bien à ce qui figure dans le manifeste de vol et à ce que nous attendons.* » Le sergent-chef Conil, du 25^e régiment de génie de l'air, précise : « *Nous sommes exclusivement ravitaillés par air. D'où l'importance d'entretenir la piste de latérite (sable rouge) tous les jours.* » À la tête de son équipe de huit « sapeurs », il la prépare en vue de la saison des pluies. « *Nous avons surélevé le milieu sur toute sa longueur afin que l'eau s'écoule sur les côtés. Et nous la renforçons chaque jour pour*

qu'elle garde une bonne portance. Le sol doit rester assez compact pour que les avions n'y creusent pas d'ornières en se posant. »

Outre ce camp dit de l'aéroport, que les Français partagent avec 120 Togoais, la base comporte un site à 12 km, au cœur du village. Dans quelques jours, quand des averses torrentielles transformeront la route qui y mène en rivière de boue, il deviendra très difficile d'y faire venir le ravitaillement. Les VAC – véhicules articulés chenillés – entreront alors en jeu. Trapus et anguleux, ces « *véhicules haute mobilité amphibies passent à peu près partout* », précise fièrement l'adjudant Ravier, du 27^e Bataillon de chasseurs alpins. Avec leur « remorque » à l'arrière, ils peuvent charrier de gros volumes et tracter plus d'une tonne d'équipements. « *Nous nous en servons pour acheminer tout type de matériel en montagne. Ici, ils serviront à transporter le fret du camp "aéro" vers Birao, pendant les deux mois que devrait durer la saison des pluies* », prévoit l'adjudant.

Cet après-midi, les six « Alpins » se rendent au village auprès de leurs camarades togolais pour prendre la température depuis les derniers événements. Début juin, des tensions entre ethnies rivales ont enflammé le Nord de la RCA. Des hommes armés ont pillé et détruit une centaine d'habitations à Birao, avant d'être mis en fuite par les forces armées centrafricaines. Les casques bleus ont évacué vers leur base les humanitaires présents dans la zone. « *Ils ont été temporairement pris en charge par le Detsout, explique l'adjudant Ravier. Les gens ont peur que les rebelles reviennent. Notre présence les rassure.* » D'après le commandant Madjoulba, « *les villageois font confiance aux Français, auxquels ils sont habitués. Le Detsout nous aide à tisser des liens avec les civils et acquérir une bonne connaissance de la zone.* »

Retour au camp aéro. Un avion Antonov a succédé au MI26 sur le tarmac, aussitôt soulagé de dizaines de cartons de vivres. « *C'est l'heure du marché, s'amuse le chef Delaby. La Minurcat livre la nourriture une fois par semaine. Les militaires doivent tout ouvrir sur place et répartir entre ce qui va aux Togoais et aux Français. Pas une mince affaire ! Surtout en plein soleil, lorsqu'il s'agit de surgelés qui doivent être reconditionnés le plus rapidement possible.* » Car, en attendant les pluies, c'est bien le soleil qui règne en maître. En pleine journée, le mercure dépasse presque toujours 50 degrés.

La répartition des vivres se termine enfin. Quelques soldats des deux nations, en tenue de sport, se dirigent vers l'arrière du camp. C'est l'heure du match de volley : une institution, à Birao. ■

OPERATIONAL EFFECTS



JULIANNE SHOWLATER / U.S. AIR FORCE



KYLE STECKLER / U.S. NAVY



1 - Un AC-130U
de l'US Air Force
lance des leurres
pour tromper les
missiles.

2 - Catapultage
d'un F/A-18 F
Super Hornet du
porte-avions
américain *USS*
John C. Stennis.

3 - Un soldat
nigérian de la
Mission des
Nations unies et
de l'Union
africaine au
Darfour monte
la garde à
un check-point.

4 - Légionnaire
au Centre
d'entraînement
au combat
d'Arta Plage,
à Djibouti.

5 - Commandos
quittant
le bâtiment de
projection et de
commandement
Tonnerre lors de
l'exercice franco-
américain C2X,
en février 2009.



STUART PRICE / AFP



R. NICOLAS-NELSON / ECPAD



MATHIEU LEBRE / MARINE NATIONALE

MODERN

MODERNISATION

L'AN

1

de



Il nous faut
maintenant passer
à l'action.

Hervé Morin, ministre de la Défense, le 24 juillet 2008.

Un an après le début de la mise en œuvre de la réforme, la rédaction a souhaité vous proposer un éclairage sur son avancement, tant sur les projets concrétisés que sur les méthodes employées.

LA REFORME

Éditorial du ministre de la Défense

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, présenté par le président de la République le 17 juin 2008, a fixé les objectifs de la politique de défense et de sécurité de la France pour les années à venir afin d'assurer la protection de nos concitoyens, de garantir l'indépendance de notre pays et de consolider sa puissance militaire et diplomatique. Il définit un contrat opérationnel adapté aux menaces actuelles, dont découle un format d'armées revu pour répondre à chacune des menaces identifiées, en utilisant au mieux les moyens consacrés par le pays à sa défense.

Parallèlement j'ai proposé une transformation profonde de l'organisation et des modes de fonctionnement du ministère afin que la France dispose d'un outil de défense toujours opérationnel, certes resserré mais mieux équipé, en phase avec le monde dans lequel évoluent nos armées et en mesure de permettre à notre pays de tenir son rang.

« Au bout de seulement quelques mois, l'expérimentation est déjà riche d'enseignements et les premiers résultats sont là. »

La réforme que j'ai lancée le 24 juillet 2008 – il y a tout juste un an – est globale. Elle intègre de manière cohérente les ajustements de capacités, la réforme du soutien, les restructurations territoriales et les réorganisations fonctionnelles. Elle répond à une double exigence, opérationnelle et civique : en per-

mettant à chacun de se recentrer sur son corps de métier, préparer nos armées à remplir les missions que le président de la République et le gouvernement leur confient ; simultanément, s'assurer que chaque euro consacré par notre pays à sa défense est dépensé de la façon la plus efficace possible.

Depuis un an, je suis allé de nombreuses fois sur le terrain recueillir les témoignages des militaires et des civils qui font avancer chaque jour la réforme. Le travail accompli, sous l'autorité du chef d'état-major des armées, par les équipes des bases de défense expérimentales, comme par ailleurs par les 37 chefs de projets de réformes, est essentiel et concerne tout le ministère : ils construisent, chaque jour, la défense de demain. Tous affrontent de nombreux écueils

mais j'ai pu constater que tous s'impliquent fortement pour surmonter les difficultés et faire du ministère un outil plus efficace.

S'agissant des bases de défense, j'ai tenu en particulier à rappeler qu'au cours de cette première année, il s'agissait bien d'une expérimentation. Je sais qu'elle est menée sans tabou, avec pragmatisme, et que sont explorées toutes les pistes possibles, en cherchant à simplifier les procédures et à éliminer les tâches inutiles.

Ce que j'ai vu lors de mes visites est de nature à renforcer ma conviction : les choix fondamentaux sont bons. Nous sommes sur la bonne voie.

Au bout de seulement quelques mois, l'expérimentation est déjà riche d'enseignements et les premiers résultats sont là. Enfin, l'évolution des mentalités depuis deux ans est très sensible et elle a permis, pour certains chantiers, d'accélérer les calendriers de mise en œuvre : la fusion des trois commissariats d'armées sera réalisée début 2010, et la généralisation des bases de défense courant 2011. Dans les deux cas, c'est deux ans plus tôt que les dates initialement envisagées.

Nous tirerons dans les semaines qui viennent les premières conclusions de cette première étape de la réforme. Il faudra alors transformer l'essai, c'est-à-dire stabiliser le modèle des bases de défense, arrêter les modalités de transformation de chacune des fonctions que nous voulons moderniser et, surtout, définir et mettre rapidement en œuvre les plans d'actions qui nous permettront de franchir avec succès l'échéance majeure qui nous attend en 2011 : la bascule de toutes les formations du ministère en bases de défense.

Je mesure l'ampleur du défi collectif que nous devons relever et la difficulté de la tâche qui nous attend. Je sais que des efforts d'innovation et d'adaptation sont demandés à chacun d'entre vous. Je suis pleinement conscient des interrogations et des craintes que ces transformations peuvent susciter. Mais je suis également convaincu que, grâce à l'engagement de chacun, et en tout premier lieu du chef d'état-major des armées, mais aussi du directeur général de l'armement, du secrétaire général pour l'administration et des chefs d'état-major d'armées, nous réussirons cette prochaine étape de la réforme.



ECPAD

Hervé Morin, ministre de la Défense ■

Général Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des armées

“L'efficacité de l'outil militaire, c'est l'objectif

Pour les armées, quel est le sens des réformes lancées le 24 juillet 2008 ?

Les réformes que nous conduisons aujourd'hui, sous l'autorité du ministre, s'inscrivent à la fois dans le cadre des objectifs stratégiques définis par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale et dans le cadre administratif et budgétaire des principales conclusions de la RGPP.

Leur objectif fondamental est de faire en sorte que la nation continue de disposer d'armées opérationnelles et performantes qui s'appuient sur une organisation plus efficiente. Les armées, les états-majors ainsi que l'état-major des armées se sont donc mis en ordre de marche pour concevoir et conduire ces réformes

sous mon commandement, en étroite coordination avec toutes les entités du ministère.

La transition que nous sommes en train de vivre est d'ampleur, mais j'ai pu observer, sur le terrain, dans les unités, une volonté forte pour que cette réforme complexe avance, qu'elle soit comprise, qu'elle suscite l'adhésion des militaires et des civils du ministère. La maîtrise du changement

fait partie de notre culture : les militaires savent que l'adaptation des moyens aux circonstances, sans jamais perdre de vue le sens de la mission, est fondamentale pour assurer le succès.

Soyons clairs, l'efficacité de l'outil militaire,

celui du budget et celui de l'organisation des armées et du ministère.

Resserrer les effectifs du ministère, renouveler nos équipements, réorganiser le fonctionnement du ministère de haut en bas, ces trois manœuvres sont chacune intrin-

sèquement délicates mais, en plus, elles sont liées entre elles, interdépendantes : par exemple, les économies réalisées grâce à la réorganisation permettront d'améliorer la condition militaire et procureront des marges de manœuvre pour financer les équipements.

C'est donc bien l'ensemble des réformes et leur cohérence globale qui nécessitent notre attention. Par ailleurs, certaines de ces réformes auront un impact direct et quotidien sur la

vie des militaires, sur les unités et leurs aptitudes. Ainsi, un service du commissariat des armées, commun aux trois armées, sera créé en 2010.

Pour nos formations et nos unités, la mesure la plus novatrice est la création des bases de défense. Ces nouveaux organismes vont mutualiser nos moyens d'administration générale et notre soutien commun à l'échelle locale. Un dispositif adapté



c'est l'objectif permanent et central de notre ministère. Cette efficacité, dans les contextes stratégique et budgétaire du moment, est le mètre étalon de toutes les réformes.

Quels sont les chantiers qui requièrent une attention spécifique ?

La manœuvre est conduite selon trois axes principaux, celui des ressources humaines,

permanent et central de notre ministère”



Rafale à Kandahar (Afghanistan). « Faire en sorte que la nation continue de disposer d'armées opérationnelles et performantes ».

à chaque site assurera le soutien local sans jamais perdre de vue la finalité opérationnelle de nos armées.

Où en sont les bases de défense aujourd'hui ?

Les bases de défense constituent un changement de nos modes d'organisation sans précédent depuis la fin du XIX^e siècle, une réforme majeure pour nos armées et notre ministère. C'est bien pour cela que j'ai proposé une démarche pragmatique, qui a été retenue par le ministre. Il s'agit, dans un premier temps, de valider le concept général de base de défense – c'est ce que nous sommes en train de faire, cette année, avec les 11 bases expérimentales – puis

de procéder au déploiement de 18 bases pilotes en 2010. Il s'agira alors d'approfondir et d'ajuster, si besoin est, les procédures pratiques de fonctionnement. Fin 2010, nous aurons arrêté les différents types de bases de défense et leurs organisations de référence. Ce travail sera immédiatement appliqué à environ 70 bases de défense mises en place en 2011. À l'heure où je vous parle, l'esprit de laboratoire souffle sur les 11 bases de défense expérimentales. Chaque commandant de base de défense a été confronté à des difficultés, certaines sont d'ordre général, d'autres sont liées aux particularités de la base, mais toutes ont trouvé des solutions

adaptées et innovantes. Cette expérimentation en est à un point tournant avec la finalisation du premier retour d'expérience. Au regard des résultats produits par ce premier « retex », je proposerai, très prochainement, des décisions pour la phase ultérieure de lancement des 18 bases pilotes.

Dans cette affaire, nous sommes pragmatiques, imaginatifs, et bien organisés. Les écueils sont nombreux, complexes ; l'élan et l'investissement personnel des principaux acteurs civils et militaires impliqués dans cette réforme sont un signe encourageant pour son succès. ■

Propos recueillis par la rédaction

Christian Piotre, secrétaire général pour l'administration

"Un travail important de communication sur la réforme doit se poursuivre"

Vous présidez le comité de modernisation du ministère de la Défense et vous êtes correspondant pour le ministère de la direction générale de la modernisation de l'État. Quels enseignements tirez-vous des premiers mois de la réforme ?

Le ministère s'est engagé dans une réforme d'une ampleur inédite, mais nécessaire. Elle trouve son origine dans deux démarches, qui lui confèrent une forte

cohérence : la rédaction du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, qui fixe le cap stratégique, et la révision générale des politiques publiques (RGPP) afin de dégager des gains d'efficacité dans le soutien et le fonctionnement. Cette cohérence s'est concrétisée dans la Loi de programmation militaire 2009-2014. Les objectifs de la réforme sont clairs : si le ministère de la Défense se réorganise profondément, c'est pour être mieux à même de remplir ses nouvelles missions opérationnelles, au service de la nation et de la sécurité des Français, avec la meilleure efficacité et au moindre coût. L'effort du ministère est important mais en contrepartie, il faut rele-

ver la situation exceptionnelle qui nous est faite, puisque les économies réalisées seront intégralement conservées dans notre budget, contrairement aux autres ministères.

L'ampleur de la réforme est telle qu'il est apparu très tôt indispensable de mettre en place un dispositif spécifique de pilotage. Organisée autour de trente-sept projets auxquels viennent s'ajouter les « chantiers d'accompagnement », la réforme est pilotée de manière très pragmatique. Chaque projet est conduit par un responsable muni d'une feuille de route

donnée par le ministre. Le comité pour la modernisation du ministère (C2M), que je préside, se réunit tous les mois depuis juin 2008 et examine chaque projet de manière régulière. L'animation et la coordination au quotidien sont confiées à la mission pour la coordination de la réforme (MCR). Ce pilotage donne satisfaction et a permis au ministère de passer très rapidement à la phase opérationnelle de la réforme, comme les suivis interministériels le montrent. Les premiers résultats sont en effet là. Je peux citer quelques exemples. Au titre de l'amélioration de la gouvernance, un comité exécutif a été créé en décembre 2008 (il rassemble autour du ministre,

de manière collégiale, le chef d'état-major des armées, le délégué général de l'armement [DGA] et le secrétaire général pour l'administration [SGA]), un comité ministériel des investissements a vu le jour en janvier 2009, l'installation du futur siège du ministère à Balard a été décidée.

Une démarche pragmatique a été retenue pour la création des bases de défense, qui est la réforme la plus structurante. 11 bases de défense expérimentales ont été créées en 2009, 7 nouvelles bases pilotes vont être créées en 2010, avec une généralisation complète dès 2011. Un retour d'expérience a lieu au cours de l'été pour tirer les enseignements des six premiers mois de l'expérimentation.

Les premières restructurations territoriales, longuement préparées, ont lieu cet été. Plus de 90 % du personnel civil concerné a vu sa situation réglée dès le mois de juillet.

L'administration centrale n'est pas en reste. Le service unique de soutien de l'administration centrale est créé par fusion des deux services de la DGA et du SGA. L'agence unique pour la reconversion des militaires est en place. La démarche « gains rapides » du projet de réforme des achats a dépassé les objectifs fixés (5,5 m €) et identifié de manière prometteuse 10 m € d'économies supplémentaires en 2009, permettant d'acheter la même chose à moindre prix ; ces économies seront recyclées cette année.

La DGA a engagé, cet été, les premiers rapprochements des moyens d'essai.

Un pilotage spécifique a permis de passer très rapidement à la phase opérationnelle de la réforme du ministère.

cohérence : la rédaction du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, qui fixe le cap stratégique, et la révision générale des politiques publiques (RGPP) afin de dégager des gains d'efficacité dans le soutien et le fonctionnement. Cette cohérence s'est concrétisée dans la Loi de programmation militaire 2009-2014. Les objectifs de la réforme sont clairs : si le ministère de la Défense se réorganise profondément, c'est pour être mieux à même de remplir ses nouvelles missions opérationnelles, au service de la nation et de la sécurité des Français, avec la meilleure efficacité et au moindre coût. L'effort du ministère est important mais en contrepartie, il faut rele-

Une première sélection des esquisses architecturales pour le futur siège du ministère à Balard se fera avant la fin de l'année.

La réforme des services des anciens combattants aura également été bien avancée, puisque les premières réalisations concrètes sont attendues début 2010 (fermeture de trois sites, reprise de certaines activités par l'office national des Anciens Combattants ou la direction des ressources humaines du ministère de la défense [DRH-MD]).

Ces avancées sont encourageantes mais il convient de rester vigilant sur des facteurs clés : l'accompagnement social, l'accompagnement économique et immobilier, le développement de systèmes d'information adaptés et l'explication des buts de la réforme pour permettre à chaque personnel, civil ou militaire, de bien connaître les objectifs, d'en suivre l'avancement et, finalement, de se l'approprier.

Quelle part le secrétariat général pour l'administration prend-il dans la réforme ?

Le SGA est impliqué à plusieurs titres :

- il conduit de propres réorganisations internes : dissolution de la Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale, évolution de la direction du service national, création du service de soutien parisien de l'administration centrale, poursuite de l'évolution du service d'infrastructures de la défense ;
- il pilote des réformes fonctionnelles transverses : l'organisation financière, les achats, les systèmes d'information pour les ressources humaines ;
- enfin, il accompagne les réformes sous plusieurs aspects : l'accompagnement social d'abord, l'accompagnement juridique, qui vise à faciliter l'adoption des textes législatifs et réglementaires nécessaires, l'accompagnement immobilier, qui doit permettre la livraison, dans les temps impartis, des infrastructures et des logements, l'accompagnement des projets

d'externalisation, pour lesquels il doit apporter une aide méthodologique et contribuer aux travaux interministériels.

Parmi les 37 projets de réforme, 16 sont pilotés par le SGA, et il ne peut se désintéresser des autres dès lors qu'ils ont une implication en matière de RH, de droit, de finances, d'immobilier, etc.

Il participe aussi à l'effort de réduction des effectifs, que ce soit au sein de ses grandes directions d'administration centrale ou plus particulièrement de la mission anciens combattants. Dans tous ces domaines, le SGA est au cœur du dispositif. Il est un acteur indispensable de la réforme du ministère.



ECPAD

Les acteurs de la réforme et, plus largement, le personnel du ministère se l'approprient-ils ?

En premier lieu, les états-majors, directions et services du ministère ont été très tôt associés aux travaux menés par l'équipe d'audit RGPP. Cette procédure a permis aux responsables du ministère de saisir très tôt les objectifs, et de faire valoir leurs points de vue et leurs propositions. Ensuite, le fonctionnement en mode projet adopté pour conduire ces réformes transverses a induit de nouvelles méthodes. L'existence de nombreux groupes de

travail pluridisciplinaires amène des personnels d'origines, de statuts et d'organismes différents à travailler ensemble au service d'objectifs communs.

La réforme, qui s'étend de la gouvernance ministérielle à des processus très concrets – touchant par exemple les modalités d'alimentation ou de distribution des effets d'habillement –, concerne l'ensemble des personnels du ministère. Un enseignement de cette première année de réforme est la place primordiale revenant aux managers, au commandement, dans cette période d'évolution importante, pour expliquer les réformes, contribuer à les préparer en faisant valoir les réalités du terrain, et les mener au quotidien. Cette réforme ne peut être réduite à une volonté centrale s'appliquant de manière mécanique du haut vers le bas. Chacun, à sa place, contribue à sa définition concrète et à sa mise en œuvre effective, avec en référence l'objectif d'assurer de manière constante le bon fonctionnement des activités.

Par ailleurs, comme je l'ai dit, un travail important de communication sur la réforme, tant au niveau central qu'au niveau territorial, est nécessaire et doit se poursuivre. Ce travail de communication permet à chaque personnel civil ou militaire du ministère de connaître les objectifs de la réforme et d'en suivre l'avancement, pour finalement se l'approprier, chacun à son niveau.

Aucune contrainte extérieure au ministère ne dicte une solution plutôt qu'une autre. C'est donc la compréhension de l'esprit de la réforme, l'ambition et la fermeté dans la tenue des objectifs qui fera pencher la balance du côté de l'innovation de nos modes de fonctionnement.

La balle est bien dans le camp de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, apportent leur pierre à la mise en œuvre de cette réforme.

■
**Propos recueillis
par la rédaction**

Bases de défense : les premiers enseignements de l'expérimentation

« **D**iminuer le coût de l'administration et du soutien en mutualisant et en mettant fin à la dispersion excessive du stationnement... » Ainsi le ministre de la Défense avait-il résumé, lors du lancement de la modernisation du ministère, en été 2008, le principe auquel obéit la création des bases de défense (BdD). Celles-ci « deviendront les principales formations administratives de la Défense et l'échelon local de la chaîne interarmées des soutiens », avait-il précisé.

Onze bases expérimentales ont été créées le 1^{er} janvier 2009 à Valence, Brest, Nancy, Rennes, Creil, Avord, Clermont-Ferrand, La Valbonne, Marseille et Aubagne et, outre-mer, à Djibouti, afin de préparer la mise en place de l'organisation définitive, sans perdre de vue la finalité opérationnelle, comme l'a souligné le chef d'état-major des armées, le général Georgelin. « *Le principe fondamental des BdD est d'obtenir un soutien plus efficace et plus économe par l'interarmisation et par la mutualisation des moyens, rappelle le général Jean-Pierre Bansard, qui a supervisé la conception et la mise en place des BdD. Pour le premier semestre 2009, l'objectif principal était de valider le concept dans ses grandes lignes. À la fin de l'année, un second retour d'expérience nous permettra d'arrêter les orientations définitives.* » En 2010, dix-huit BdD pilotes (les onze BdD expérimentales auxquelles s'ajoutent sept

nouvelles) seront lancées. Elles permettront de définir dans le détail le périmètre et les modalités d'action des BdD.

Premier enseignement tiré de ces six mois, selon le général Bansard, « *le principe fonctionne, et tout le monde y adhère* ». De son côté, le colonel Philippe Morales, commandant de la base de défense de Nancy, se félicite de ce que « *cette réforme entraîne un changement dans les mentalités mais [que] la BdD est bien comprise et acceptée par les parties prenantes* ». Pour son homologue brestois, le contre-amiral

tionnelles, revient à un nouvel acteur, le groupement de soutien de la base de défense (GSBdD, bras armé de la BdD, ndlr). Ils ne gardent que le soutien spécifique, c'est-à-dire celui concernant les sous-marins lanceurs d'engins (SNLE). Nous avons ressenti, au début, un peu d'inquiétude chez des personnels et les commandants de formation. » Le temps relativement court entre le lancement des BdD expérimentales et cette première échéance estivale pouvait laisser craindre une maigre moisson d'enseignements.

« *La plupart des bases de défense ont, de plus, commencé à réellement fonctionner en mars. Je craignais que ce soit trop court, et je m'aperçois que ce premier retour d'expérience est étonnamment riche* », analyse

Malgré des délais très courts, ce premier retour d'expérience est étonnamment riche.

Franck Josse, à la tête de la plus grosse des onze BdD avec 18400 personnes, « *Brest fonctionne bien, mais nous sommes dans une BdD "monocolore". Seules 200 personnes appartenant au centre militaire de coordination et de contrôle de l'armée de l'air ne sont pas du monde de la marine. Les 15000 marins sont épaulés par des directions et services qui travaillent pour nous. Loin d'être un profond changement dans l'organisation, la révolution est donc avant tout culturelle. Le soutien commun, qui était de la responsabilité d'une base navale comme l'île Longue par exemple, et dont la finalité est le soutien des formations opéra-*

le général Bansard. Son successeur, le général Éric Rouzaud, sous-chef d'état-major organisation de l'EMA et commandant interarmées du soutien (COMIAS), confirme : « *On constate tout d'abord que ce qui est facile à mutualiser l'a été, comme le transport (véhicules, chauffeurs, etc.), le logement, l'hébergement ou encore les capacités d'achats que le groupement de soutien de la base de défense gère pour tout le monde.* » « *Le groupement de soutien est devenu à Brest l'unique structure de gestion de l'hébergement en lieu et place de chaque formation, précise le contre-amiral Josse. Cela n'a pas affecté* ►

Les bases de défense ont été conçues pour apporter un soutien mutualisé à toutes les entités du ministère. Elles font l'objet en 2009 d'une démarche originale d'expérimentation. À mi-course, ce grand chantier livre déjà des enseignements très riches qui vont permettre d'ajuster le modèle initial aux réalités du terrain.



FRANCK SEUROT / MARINE NATIONALE.

Avec 18 400 personnes, Brest est la plus importante des onze bases expérimentales.



« À partir de 5 000 personnes soutenues, le bénéfice de la mutualisation est significatif. »

► la capacité de logements. C'est une optimisation de la gestion avant tout. Ainsi, à l'avenir, si nous constatons que les taux d'occupation des chambres sont faibles, des sites pourraient fermer. Le GSBdD a désormais une vue d'ensemble qui permettra cette analyse. » À Nancy, « où il est difficile, en seulement six mois, de faire des économies, nous pouvons déjà cons-

tater une optimisation du parc de véhicules et de l'emploi du personnel militaire de la restauration », ajoute, pour sa part, le colonel Morales.

Autre sujet de satisfaction, le potentiel pour générer de nouvelles économies « notamment sur les systèmes informatiques, qui diffèrent entre armées. Prenons l'exemple de l'habillement où il serait simple de

traiter les magasins ensemble. Mais, ni le système informatique de l'armée de l'air ni celui de l'armée de terre ne permettent de gérer le matériel de l'autre armée », assure Jean-Pierre Bansard. Une analyse que partage le commandant de la BdD de Nancy : « Des gains de productivité seront véritablement réalisés dès lors que chaque fonction n'utilisera qu'un seul logiciel servi par du personnel formé et dont la compétence sera mutualisée. » « Ces premiers mois d'expérimentation ont permis à la cellule achats d'identifier les besoins courants des formations (hors armement, N.D.L.R.) comme le matériel de bureau, explique pour sa part le commissaire-commandant François Kirschleger, chef de la direction administrative et financière du GSBdD de

Un calendrier serré

- 1^{er} janvier 2009 : création de onze bases de défense (BdD) expérimentales
- juillet 2009 : 1^{er} retour d'expérience des commandants de BdD
- Fin 2009 : second retour d'expérience et finalisation de la liste officielle de toutes les BdD
- janvier 2010 : création de dix-huit BdD pilotes
- 2011 : tout le personnel de la Défense est soutenu par une BdD

Clermont-Ferrand. Cette meilleure connaissance des besoins permettra, à moyen terme, de mutualiser des prestations de services sur les différents sites soutenus, comme le lavage des véhicules, l'entretien des matériels de sport, etc. »

Ces premiers mois ont également été l'occasion de repérer les changements à opérer. Le chef d'état-major des armées (Cema), le général Jean-Louis Georgelin, avait évoqué ce point lors du point d'étape sur la modernisation, en février dernier : « Il faut bien avoir à l'esprit qu'il s'agit d'une expérimentation. J'insiste là-dessus : nous ne sommes pas condamnés à faire des choses absurdes ! » Cette flexibilité du dispositif amène un premier constat : « Les gains attendus ne sont réels que dans le cas du regroupement de plusieurs formations. À partir de 5 000 personnes soutenues, le bénéfice de la mutualisation devient très significatif. C'est une des raisons qui a orienté notre choix, pour 2010, de sept bases pilotes assez importantes », analyse le général Rouzaud. Le rayon de 30 kilomètres qui servait de critère pour délimiter les formations appartenant à une BdD pourrait laisser la place à un autre fondé sur le temps de trajet. Si bien qu'au lieu des 90 bases de défense initialement prévues, il devrait n'en subsister que 70 environ, du fait de la fusion des petites BdD avec leurs voisines plus importantes. « Les commandants de BdD nous disent qu'il vaut mieux raisonner en temps de trajet, explique Jean-Pierre Bansard. une heure, voire dans certains cas 1 h 30, entre le point le plus éloigné et le site central, cela reste viable à condition qu'il n'y ait pas à se déplacer pour la moindre formalité... » Telle est justement l'autre amélioration à apporter au fonctionnement des BdD. « Il y a une réelle difficulté pour les commandants de BdD à avoir accès aux moyens de communication permettant de dématérialiser les procédures, un peu comme dans une entreprise multisite. Nous n'avons pas un, mais

Bientôt dix-huit bases pilotes

Besançon, Pau, Monthéry, Cherbourg, Coëtquidan, La Réunion ainsi qu'une zone regroupant Rochefort-Saintes et Cognac : ces 7 sites viendront s'ajouter aux 11 bases de défense (BdD) expérimentales créées en 2009 pour confirmer les meilleurs schémas de fonctionnement et établir un système d'administration générale et du soutien commun optimisé au niveau local. Le chef d'état-major des armées a proposé au ministre de la Défense d'établir, au printemps dernier, la liste de ces nouvelles Bdd qualifiées de « pilotes », et dont le lancement est prévu en 2010. « La grande différence entre l'expérimentation et la série pilote, c'est que nous sommes encore, en 2009, dans un esprit de laboratoire. Dans la phase pilote, on fait fonctionner le modèle retenu, dans son périmètre d'action, et on procède aux derniers ajustements », précise le général Rouzaud. Avec les 11 Bdd aujourd'hui expérimentales, ce seront donc 18 Bdd pilotes au total qui seront en fonctionnement en 2010.

Le choix a été défini en fonction des premiers « retours ». « Nous voulions expérimenter des bases à dominante école, comme Coëtquidan, et une plus grande diversité géographique », précise Jean-Pierre Bansard. La Réunion apportera des données précieuses sur les DOM-COM, outre-mer, seule Djibouti conduisant l'expérimentation.

plusieurs réseaux Intranet. Il faut un portail commun à la BdD pour faire du travail collaboratif, comme dans n'importe quelle entreprise », affirme le général Rouzaud. Pour le colonel Hubert Brochier, comman-

tés rencontrées dans la gestion des ressources humaines. « Chaque armée invente ses propres procédures depuis des décennies, voire des siècles. Les procédures, les systèmes d'informations sont complètement différents, regrette Jean-Pierre Bansard. Il faut donc simplifier, harmoniser et unifier chaque fois que c'est possible. Pour le moment, les COMBdd ne font

Il faut parvenir à simplifier et à harmoniser les procédures propres à chaque armée, dont certaines sont très anciennes.

dant de la base de défense de Clermont-Ferrand, « la lourdeur de certaines procédures nouvelles et surtout l'allongement des délais de traitement des diverses demandes, en raison du sous-effectif conjoncturel de mon groupement de soutien, ont provoqué une gêne pour les unités soutenues et une augmentation accrue de la charge de travail du personnel du GSBdd. »

Une dernière tendance ressort de ces premiers mois d'expérimentation : les difficul-

pas de la gestion des ressources humaines à proprement parler, mais identifient ce qui est à simplifier. Là se situe le principal problème. »

La deuxième partie de cette année s'annonce donc cruciale pour la réussite de la réforme. « En particulier, en vue d'un déploiement généralisé en 2011, nous devons fixer le périmètre et le nombre des BdD de plein exercice. Ce travail, est à faire d'ici six mois », conclut le général Rouzaud. ■

Julien Fouineau

Quatre coups de proje

FACILITER LA MOBILITÉ DES PROPRIÉTAIRES

Un certain nombre d'agents de la défense, militaires ou civils, sont propriétaires de leur logement, situé à proximité de leur lieu de travail actuel. Dans le cadre des restructurations, ils sont parfois conduits à déménager vers un autre site : l'organisme auquel ils sont rattachés peut être transféré géographiquement, dissous ou réorganisé, entraînant la fermeture du poste que ces agents occupent. La question du changement de résidence se pose alors pour ces personnels de façon critique, dans un contexte où de surcroît la situation générale du secteur immobilier ne favorise pas une vente rapide et à bon prix. Certains se trouvent ainsi mis en difficulté pour concrétiser leur mobilité. Pour lever cette difficulté, une convention a été signée le 29 mai 2009 par le directeur du réseau SNI et le secrétaire général pour l'administration du ministère de la Défense.

Le dispositif de SEcurisation des VEntes de LOgements dans le cadre des Restructurations (SEVELOR) prévoit que le groupe SNI s'engage à faire une offre d'achat à tout agent civil ou militaire du ministère de la Défense contraint de se séparer de sa résidence principale pour des motifs de mutation professionnelle liée à la restructuration de son organisme d'affectation et rencontrant des difficultés pour la vendre. Pour bénéficier de ce dispositif, l'agent doit avoir mis son bien immobilier en vente et ne pas avoir trouvé d'acquéreur depuis au moins deux mois. Les dossiers des agents (copie du titre de propriété ; copie de l'ordre de mutation, de la décision de changement d'affectation ou de l'arrêté de changement d'affectation, prix de cession demandé par l'agent, etc.) sont constitués et instruits par le ministère de la Défense, qui vérifie leur éligibilité à la convention et les transmet à l'établissement SNI de rattachement. Celui-ci élabore une offre d'achat tenant compte des conditions du marché immobilier local. La valeur d'achat du logement est

ensuite fixée d'un commun accord l'agent et la SNI. Une promesse de vente est alors signée entre l'agent et la SNI.

Ce dispositif constitue un outil complémentaire du plan d'accompagnement social des restructurations (PAR), de nature à faciliter la mobilité des personnels.

DÉFENSE MOBILITÉ : UN NOUVEL ÉLAN POUR LA RECONVERSION

La reconversion constitue une étape indissociable du parcours professionnel des militaires. Elle est garantie par le statut général des militaires, et constitue un axe majeur de la politique des ressources humaines du ministère de la Défense. Dispositif clef de la reconversion et de la manœuvre « RH », l'agence de reconversion de la défense, dénommée Défense Mobilité, a été créée au printemps 2009. Ce service à compétence nationale intègre tous les acteurs de la reconversion du ministère. Défense Mobilité accompagne l'ensemble du personnel en situation de transition professionnelle : les militaires, les conjoints des ressortissants de la défense et de la gendarmerie, mais également le personnel civil en réorientation professionnelle vers l'entreprise privée. Elle met en œuvre les procédures d'accès aux fonctions publiques (L 4139-2 et emplois réservés). Elle prend à son compte l'aide à la mobilité des conjoints fonctionnaires de personnel de la défense.

Organisée autour d'une direction à Paris, de dix pôles régionaux et d'une antenne dans chaque base de défense, l'agence offre un accompagnement individuel et personnalisé. Chaque candidat peut ainsi réaliser un bilan de compétences, bénéficier d'une large information sur le monde de l'entreprise et des fonctions publiques (étatique, territoriale, hospitalière), construire son projet professionnel et développer une stratégie d'accès à l'emploi adaptée à son besoin. Défense Mobilité assure la délivrance des formations professionnelles de reconversion, offre ses conseils

acteur sur les réformes

sur la rédaction des CV et propose des simulations d'entretien de recrutement. Pour accélérer le retour à l'emploi, l'agence mobilise son réseau de chargés de relations entreprises, met en œuvre les conventions de reclassement signées entre le ministère de la défense et les entreprises, et dispose d'un site Internet d'offres d'emploi (www.defense-reconversion.fr).

MODERNISATION DE LA FONCTION ARMEMENT

Ce projet concerne principalement la Direction générale de l'armement (DGA), dont il s'agit de renforcer les compétences de management et les expertises en redéployant ses activités techniques et en rationalisant ses soutiens, pour un effectif de 10 000 personnes fin 2014 (13 000 en 2008). Des objectifs qualitatifs et quantitatifs ont été établis pour les 56 métiers de la DGA. Ils consistent en l'augmentation, d'ici à 2014, des effectifs d'expertise technique de 4 %, en contrepartie d'une réduction de 17 % dans les essais et de 40 % dans les soutiens. Les capacités techniques sont regroupées par domaine pour que les équipes d'experts ainsi rassemblées disposent de moyens suffisants.

Les redéploiements sont mis à profit pour rapprocher aussi les activités techniques de la DGA et celles d'expérimentation des armées. Ce sera le cas dans le domaine terrestre à Bourges. Le but est de pouvoir fournir plus vite aux utilisateurs militaires des équipements adaptés aux contraintes du terrain. Le maillage territorial chargé de s'assurer de la qualité des fournitures des industriels est concentré sur un nombre réduit de sites dans les principaux bassins d'activité industrielle de défense. Toutes les fonctions de soutien sont transformées : refonte de l'organisation et du fonctionnement ; mutualisations ; externalisations quand cela est économiquement pertinent. Des efforts particuliers sont consentis pour accompagner le personnel, avec le travail d'un réseau étendu d'acteurs de terrain, chargé d'aider les individus

directement concernés par les transformations à suivre leur activité ou à se reclasser.

FUSION DES SERVICES DU COMMISSARIAT

Dans un but de modernisation des soutiens, il a été décidé de fusionner les services des commissariats en un service unique, interarmées, le service du commissariat des armées (SCA). Ce service, placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées, a vocation à assurer le soutien commun des armées et services du ministère (hors la partie parisienne de l'administration centrale). Ses attributions reprendront celles actuellement exercées par les services des commissariats des trois armées chargés du soutien de l'homme, tout en prenant acte de la réorganisation de certaines fonctions de soutien, telle qu'issue des travaux de la révision générale des politiques publiques.

Le projet prend en compte la modernisation des procédures financières et comptables de l'État et la mise en place des outils indispensables afin de pourvoir en biens les forces armées et de fournir les prestations nécessaires. En outre, ce service aura vocation à réaliser des prestations pour d'autres organismes que les armées. En effet, un des objets de la réforme est d'optimiser les moyens de soutien de la Défense. Le champ d'action du nouveau service sera dorénavant ministériel.

Il regroupera à terme environ 5 000 personnes et une trentaine d'organismes et sera organisé sur une base fonctionnelle qui englobera une fonction réglementaire, une fonction financière et comptable, une fonction logistique, une fonction de pilotage du service.

L'objectif est d'être prêt à soutenir le déploiement des bases de défense de plein exercice en 2011. À cet effet, des échelons de préfiguration ont été mis en place à l'été 2009, au plus près des futures implantations des organismes cibles de ce service, et le SCA sera créé le 1^{er} janvier 2010. ■

An 1 de la réforme : la transformation

Le ministère de la Défense s'est engagé dans une réforme de fond, qui découle notamment des nouvelles lois de la sécurité nationale. L'objectif est clair : permettre aux armées de remplir efficacement leur mission au sein d'Armées Modernisées. La rédaction vous les a présentés régulièrement dans ses rubriques *Modernisation* au sein d'*Armées*. Le dernier rapport gouvernemental (mai 2009) sur la RGPP place la Défense en tête des ministères avec 34 milliards de dépenses et un résultat concret en 2009.

Pour en savoir plus sur la modernisation : www.defense.gouv.fr/modernisation

1 AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DU MINISTÈRE

Les attributions des principaux hauts responsables du ministère ont été redéfinies. À l'horizon 2014 les états-majors, directions et services centraux du ministère seront regroupés sur un site unique dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. Ce regroupement doit permettre d'optimiser la gouvernance et d'améliorer l'efficacité des états-majors et services centraux du ministère en leur donnant un cadre de travail moderne et adapté.

Pilotage et comités

- **Décembre 2008** : création du comité exécutif (COMEX)
- **Janvier 2009** : création du comité ministériel d'investissements (CMI)
- **15 juillet 2009** :
 - Publication du décret relatif aux attributions du ministre de la Défense, du chef d'état-major des armées et des chefs d'état-major des trois armées.
 - Publication du décret relatif aux attributions du délégué général pour l'armement (DGA) et du secrétaire général pour l'administration du ministère de la Défense (SGA).

2 ADAPTER LE DISPOSITIF TERRITORIAL AUX NOUVEAUX ENJEUX OPÉRATIONNELS

À l'été 2008, le Premier ministre et le ministre de la Défense ont annoncé la nouvelle carte des implantations militaires. Depuis le début de l'année les premières restructurations ont été mises en œuvre. Les territoires concernés bénéficient d'un accompagnement interministériel.

Dissolutions / Fermetures

- **Désarmement** de 4 bâtiments.
- **Dissolutions, Fermetures** :
 - 12^{ème} Régiment d'Artillerie d'Haguenau ; 57^{ème} Régiment d'Artillerie de Bâle ; 601^{ème} Régiment de Circulation Routière d'Arras ; 41^{ème} Régiment de Transmission de Sentis ; Etat Major de la 2^{ème} Brigade logistique du camp de Souge ; Escadron de Haute Montagne de Gap ; Escadron d'Hélicoptères de l'Armée de Terre d'Etain ; Commandement de la Force Logistique Terrestre de Monthéry
 - BA 101 de Francazal
 - Un escadron de Mirage 2000 à Cambrai et un de Mirage F1 CT à Colmar
 - Centre d'Entraînement Commando (CEC) de Givet
 - Centre National d'Aguerrissement en Montagne (CNAM) de Briançon et de Barcelonnette

Transferts / Regroupements

- **Transfert** du 2^{ème} Régiment Hussard de Sourdon à Haguenau
- **Transfert** du Centre National d'Études d'Artillerie Sol Air (CNEASA) et Centre National d'Études d'Artillerie (CNEA) de Draguignan à Châlons-en-Champagne
- **Regroupement** des Écoles de Logistique et du Train (ELT) et de l'École Supérieure d'Application du Matériel (ESAM) à Bourges en juillet 2009
- **Transfert** du Centre de Défense Nucléaire, Bactériologique, Chimique (CDNBC) de Draguignan à Saumur

Rattachements

- Camp de La Courtine => 126^{ème} Régiment d'Infanterie
- Camp de Caylus => 17^{ème} Régiment du Génie Parachutiste

Accompagnement des restructurations territoriales

- **Signature de 5 contrats de site entre février et juillet 2009** : Givet (Ardennes), Arras (Pas-de-Calais), Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence), Sourdon (Seine-et-Marne), Briançon (Hautes-Alpes).

3 RATIONALISER L'ADMINISTRATION

L'administration du ministère a entamé sa réorganisation avec une volonté de rendre plus efficaces et de simplifier ses procédures.

Infrastructures

- **Mai 2009** : réorganisation du Service d'Infrastructure de la Défense (SID).

Organisation des finances

- **2009** : création du budget opérationnel de programme (BOP) soutien.
- **1^{er} semestre 2009** : définition de l'architecture du système d'information CHORUS destiné à faciliter l'organisation de la fonction financière.

Reconversion

- **26 mars 2009** : création de l'agence de reconversion de la Défense (Défense Mobilité).
- **Avril 2009** : création de 10 pôles régionaux Défense Mobilité (Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulon et Toulouse).

Direction du service national

- **1^{er} août 2009** : dissolution des Directions régionales (DIRSN) de Paris et de Lyon et du centre d'Ajaccio (CSN).

Solde, paie, et droits individuels

- **Été 2009** : création du centre interarmées de la solde.
- **2^{ème} semestre 2009** : déploiement à Nancy d'un système automatisé de liquidation des frais de déplacements (FD@ligne).

Anciens combattants

- **27 janvier 2009** : signature du contrat d'objectifs et de moyens pour le transfert des missions de la DSPRS (Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale) vers d'autres structures dont l'ONAC (office national des Anciens Combattants).

Achats

- **Novembre 2008** : définition d'un indicateur commun à l'ensemble des services achats permettant de mesurer la performance économique des achats.
- **Décembre 2008** : identification des marchés publics à fort enjeu économique et établissement d'un plan d'actions pour l'obtention de gains rapides.

Recrutement

- **Décembre 2008 - juin 2009** : création des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA).
- 18 centres répartis dans toute la France sont déjà ouverts.

en marche

directives stratégiques fixées par le Livre blanc sur la défense moindre coût. Depuis l'été 2008, de nombreux chantiers ont été lancés. *d'aujourd'hui*, et de ses médias électroniques (voir adresses ci-dessous). projets sur 37 au vert. Nous vous présentons ici les projets qui se soldent par

Pour s'abonner à la lettre électronique : www.defense.gouv.fr/modernisation/la_lettre_electronique_de_la_defense

Gains budgétaires :
Rémunérations et charges sociales : 260 M€
Dépenses de fonctionnement : 37 M€
Gains achats : 15,9 M€
(3 fois plus que l'objectif initial)
Total cumulé fin 2009 : ~ 310M€

Balard (futur site du ministère de la Défense - Paris XV^e)

- **19 février 2009** : permis de démolir pour la parcelle ouest.
- **Mars 2009** : avis favorable de la Mission d'appui à la réalisation des contrats de partenariat au projet de Partenariat Public Privé (PPP).
- **2 juin 2009** : publication de l'avis d'appel public à la concurrence.
- **Juillet 2009** : validation du préprogramme fonctionnel du site.

Réforme de la procédure de lancement des programmes d'armement

- **Juin 2008** : début de la révision de l'instruction générale n° 1514 sur le déroulement des opérations d'armement.

4

RÉORGANISER LES SOUTIENS POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX FORCES

La réflexion sur l'efficacité du soutien des forces a conduit à d'importantes mutations de sa structure et de son fonctionnement. Certains projets ont recours à la méthode expérimentale, comme pour les Bases de Défense.

Maintien en condition opérationnelle

- **Juillet 2009** : terrestre - mise en place du Service Interarmées de MCO des Matériels Terrestres (SIMMT) et du Service de Maintenance Industrielle Terrestre (SMITer).
- **1^{er} semestre 2009** : aéronautique - fin de mise en place des Escadrons de Soutien Technique Aéronautique (ESTA).

Bases de Défense

- **24 décembre 2008** : création de 11 bases de Défense expérimentales (10 en métropole, 1 à Djibouti) pour tester la capacité des unités et des chaînes métiers à réaliser les mutations administratives, financières et organiques nécessaires à la mise en place de cette nouvelle architecture.

Réforme de l'organisation centrale

- **1^{er} janvier 2010** : création de l'échelon central du Service du Commissariat des Armées (SCA) par fusion des trois commissariats d'armées.
- **Été 2009** : fermeture de l'Établissement d'Impression de Château-Chinon, de l'Établissement de Ravitaillement de Saulcy-sur-Meurthe et du laboratoire de Moulins-Lès-Metz.

Protection et sécurité

- **2^{ème} semestre 2009** :
 - Externalisation : accueil, filtrage et surveillance des bases aériennes à Ambérieu et Salon-de-Provence.
 - Externalisation : accueil et filtrage à Balard, Dijon et Rochefort.

Habillement

- **2^{ème} semestre 2009** :
 - Préparation d'un décret sur l'harmonisation des droits.

Restauration - hôtellerie - loisirs

- **2^{ème} semestre 2009** :
 - Lancement de la procédure d'externalisation de la restauration sur 8 sites.
 - Préparation d'un décret sur l'harmonisation des droits.

Poste interarmées

- **Mai 2009** : lancement de deux dialogues compétitifs sur le courrier et les services financiers pour externalisation.

Modernisation de la fonction armement

- Préparation du redéploiement sur tous les sites de la Direction Générale de l'Armement (DGA).
- Fermeture ou transfert de 4 sites.
- Fusion de la Direction des Essais (DE) et de la Direction de l'Expertise Technique (DET).

Systèmes d'information

- Décision de renforcer le rôle de la Direction Générale des Systèmes d'information et de communication (DGSIC).

Formation

- **1^{er} semestre 2009** : intégration au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT), du Commandement de la formation de l'armée de Terre (CoFAT) par la création de la sous-direction formation-écoles (SDFE).

Transport de surface

- **Juillet 2009** : création d'un centre de transit et de transport de surface à Ollainville (Essonne).

Munitions

- **Juin 2009** : création d'un état-major de montée en puissance du Service Interarmées des Munitions (SIMu) en vue de sa création en juin 2010.

Soutien de l'administration centrale

- **6 avril 2009** : création du service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC).

Service de santé

- **Mars 2009** : création de l'Institut de recherche biomédicale des armées.

Redynamisation des territoires : Arras met en valeur ses atouts

« **L**e gouvernement a décidé de mettre en œuvre un large dispositif d'accompagnement pour les communes concernées » : il y a un peu plus d'un an, le Premier ministre, François Fillon, s'apprêtait à rendre public le plan d'accompagnement aux restructurations de la Défense. Ce dernier prévoit que l'État s'engage à soutenir l'activité économique des villes ayant dû faire face au départ ou à la dissolution d'unités. L'une des mesures phares est la mise en place de contrats de redynamisation de sites de défense (CRSD, voir encadré), dont bénéficieront vingt-quatre agglomérations, pour la période 2009-2015. Pour certaines, le processus est bien entamé, au vu des études sur la reconversion des sites, que le ministère de la Défense a financées.

C'est le cas d'Arras, chef-lieu du Pas-de-Calais, où était basé le 601^e Régiment de circulation routière (RCR) jusqu'au mois de juillet dernier. « Avec le CRSD d'Arras, il s'agit de compenser les 730 emplois perdus suite à la dissolution du régiment et de reconstituer les 8 millions d'euros annuels que générait sa présence sur l'économie du bassin de l'agglomération », explique Patrick Saumet, délégué régional aux restructurations de défense (DRRD) pour la région Nord-Pas-de-Calais. Le 2 avril dernier, un contrat de redynamisation de site de défense de 55 millions

d'euros était signé entre Pierre de Bousquet, préfet du Pas-de-Calais, Jean-Marie Vanlerenberghe, président de la communauté urbaine d'Arras, et Hubert Falco, actuel secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants et à l'époque secrétaire d'État à l'Aménagement du territoire. L'État le financera à hauteur de 6,26 millions d'euros. Le reste est à la charge de la région, du département et des communes.

Cinq priorités ont été établies. En premier lieu, le soutien de l'économie du bassin

« L'Arrageois a la chance de disposer de plusieurs secteurs d'activités susceptibles de redynamiser son tissu économique. »

d'emploi d'Arras, qui représente 30 000 personnes. « L'Arrageois a la chance de disposer de plusieurs secteurs d'activités susceptibles de redynamiser son tissu économique. Il peut s'appuyer notamment sur des entreprises dans le secteur de l'agroalimentaire », analyse le secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement d'Arras, Raymond Le Deun. Plusieurs pistes sont ainsi étudiées : l'extension d'Actiparc, la plus importante zone d'activités de l'agglomération, au profit du secteur industriel

et la création d'une zone destinée à l'artisanat et aux PME sur la commune de Thélus, située au nord d'Arras, le développement d'un pôle alimentaire régional d'excellence et le soutien de projets touristiques. L'objectif final est de créer plus de 800 emplois.

Deuxième priorité, la compensation des pertes de recettes fiscales des communes après le départ de nombreuses familles de militaires. Le CRSD prévoit notamment des mesures d'exonération fiscale et d'exonération de charges sociales pour attirer les entreprises.

Le troisième point de la redynamisation de cette zone est la création de logements pour étudiants dans les emprises militaires libérées par la dissolution du 601^e RCR. Pour Patrick

Saumet, « c'est l'avancée la plus visible du contrat depuis sa signature. Trente-quatre logements seront disponibles dès la rentrée 2009 au pavillon des sous-officiers de la citadelle Vauban, et cinquante-sept le seront à l'horizon 2011 au quartier Schramm. » À plus long terme, est prévue – et c'est le quatrième objectif – la reconversion du reste de la citadelle Vauban, classée par l'Unesco comme patrimoine mondial de l'humanité, de la caserne Schramm ainsi que deux autres terrains d'entraînement.

Le départ d'unités de certaines villes touchées par les restructurations est aussi l'occasion de redessiner l'économie locale. Le contrat de redynamisation de site de défense signé à Arras au printemps dernier en est un bon exemple.

Le dernier point du contrat est l'amélioration de la desserte ferroviaire Arras-Cambrai.

« Ce projet, à mettre en relation avec la reconversion du site de la base aérienne 103 de Cambrai et la redynamisation de son territoire, fera l'objet d'études spécifiques », précise M. Saumet.

Tous ces chantiers devront être réalisés d'ici à 2012. « Les objectifs affichés peuvent être largement atteints, compte tenu de la situation géographique d'Arras, du potentiel économique des sites libérés et de la volonté des acteurs locaux de s'investir », estime Raymond Le Deun. D'autant que l'agglomération compte sur un atout de taille : son patrimoine historique et culturel. « Ce secteur de l'économie locale devrait considérablement se développer avec l'ouverture, prévue en 2012, de l'antenne du musée du Louvre à Lens, ajoute-t-il. C'est un élément déterminant pour les années à venir, qui pourrait tirer près de 500 000 visiteurs. » ■

Julien Fouineau



PHOTO : DR.

La citadelle Vauban, qui accueillera dès la rentrée 2009 des logements étudiants.

CRSD, mode d'emploi

Les contrats de redynamisation des sites de défense (CRSD) concernent les territoires dont la situation économique est fragilisée par la fermeture de sites militaires et qui sont touchés par la disparition de plus de 200 emplois. Sur la période 2009-2015, 24 agglomérations en profiteront. En plus de celui d'Arras, quatre CRSD ont déjà été signés : Barcelonnette, Briançon, Givet et Sourdun. Ces contrats de trois ans, reconductibles une fois pour deux ans, ont pour objectif de soutenir des projets de reconversion de sites militaires libérés et de redynamiser l'activité économique des villes concernées.

Leur montant total, évalué à 225 millions d'euros, représente la majeure partie des 320 millions du dispositif d'accompagnement territorial pour la période 2009-2015. Ce dernier est financé à hauteur de 213 millions par le Fonds de restructuration de Défense (FRED) du ministère de la Défense, et de 107 millions par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), géré par le secrétariat d'État à l'Aménagement du territoire.

Ressources humaines : privilégier l'aide individualisée

C'était il y a maintenant un an. Le ministère de la Défense engageait une réforme aux enjeux considérables : une nouvelle organisation du ministère et la modernisation de son fonctionnement. Ce contexte plaçait alors le personnel dans l'incertitude. Vis-à-vis de soi : « Que

gner la mobilité géographique et professionnelle du personnel militaire et civil au sein du ministère et des fonctions publiques, et à faciliter les projets de reconversion hors de l'institution. Étayée par d'importantes mesures d'accompagnement du personnel, la modernisation de la Défense présente aujourd'hui un

moins aboutir de manière positive. Par exemple, pour ceux qui rêvaient de changer de régions, mais aussi les éligibles aux aides au départ, qui ont vu là une opportunité de se lancer dans de nouveaux projets.

D'emblée, les cellules régionales « mobilité reclassement » (CRMR) mises en place par le ministère de la Défense dans le cadre du plan d'accompagnement des restructurations (PAR) se sont employées à un retour rapide à l'emploi des personnes en transition, avec le souci d'opérer une détection précoce des situations les plus délicates.

Assistées par divers acteurs, ces cellules privilégient au quotidien une relation de proximité, une grande disponibilité, une expertise d'accompagnement personnalisé, et s'attachent à respecter le plus fidèlement possible les desiderata de chacun. Ainsi, Annie et Chantal, qui ne souhaitaient pas quitter leur région, ont été recrutées par le ministère de l'Éducation nationale, sur leur lieu de résidence. De quoi mettre en valeur les compétences détenues au sein du ministère de la Défense et profitables aux autres ministères ou aux autres fonctions publiques. La volonté de préserver les familles a également constitué une priorité, illustrée par l'exemple de ce couple, lui cuisinier, elle secrétaire, dans la même garnison. Ou encore par l'exemple de Carole, cette jeune femme qui obtient le rapprochement de son époux militaire grâce à une



ALAIN MONOT / MARINE NATIONALE

vais-je devenir ? », mais aussi vis-à-vis des intentions de l'institution : « Que vont-ils faire de nous ? », « Vont-ils nous aider ? » Dès les annonces faites le 24 juillet 2008, le ministère s'est employé à accompa-

bilan satisfaisant. Les maîtres mots de la modernisation : anticiper, informer et soutenir.

De prime abord perçues comme difficiles, les restructurations peuvent néan-

Le plan d'accompagnement des restructurations (PAR) a permis de soutenir la mobilité géographique et professionnelle du personnel civil et militaire rendue nécessaire par la réforme.

création de poste par l'armée de l'air. Ces efforts marquent plus que jamais la volonté ministérielle de concilier la conduite de la réforme et la prise en compte des situations personnelles.

Un réseau d'acteurs auprès de qui trouver une écoute attentive a été mis en place.

Les mesures d'aide au départ, telles que l'indemnité de départ volontaire pour les civils et le pécule pour les militaires, offrent parfois la possibilité de transformer en opportunité ce qui pourrait être perçu

comme une rupture. La situation familiale, les projets personnels, mais aussi et surtout le potentiel en savoir-faire et savoir-être sont les principaux ingrédients qui entrent en ligne de compte dans la capacité à oser relever ce challenge. Ces mesures ont trouvé, cette année, de nombreux prétendants, comme

Alexis, ouvrier de l'État, cuisinier, qui grâce à sa solide expérience professionnelle et à son indemnité de départ volontaire pour création d'entreprise, ouvrira l'année prochaine sa propre boulangerie.

Le ministère de la Défense a mis un point d'honneur à anticiper les conséquences de la modernisation sur son personnel. Un éventail important de mesures d'accompagnement est proposé, adapté à toutes les perspectives d'évolution : mobilité, reconversion, départ... Ce dispositif est soutenu par un réseau d'acteurs, déployé dans les différentes régions, auprès desquels chacun peut trouver une écoute attentive et des réponses à ses questions. Aujourd'hui, l'axe d'effort principal repose sur la volonté de privilégier une aide individualisée, prenant la pleine mesure des situations personnelles et familiales. ■

**Le Secrétariat général
pour l'administration**

3 questions à Jacques Roudière, contrôleur général des armées, directeur des ressources humaines du ministère de la Défense

Comment le ministère aide-t-il le personnel durant la période de réforme ?

La modernisation de la Défense se caractérise par de nombreux engagements envers le personnel déclinés sous forme de mesures d'aide à la mobilité géographique et professionnelle des militaires et civils, au sein du ministère, des fonctions publiques, voire vers le secteur privé. La mobilité géographique est mieux indemnisée, les aides à la reconversion renforcées, et un large panel de prestations familiales et sociales est proposé. Des indemnités de départ peuvent aussi

être accordées pour ceux souhaitant mener un projet personnel en dehors du ministère.

Quel premier bilan pouvez-vous faire, un an après les annonces de restructurations ?

À ce jour, le bilan des mobilités est positif. Pour le personnel civil transféré ou émanant d'un régiment ou d'une unité dissoute, il ne reste que 10 % des personnes concernées à reclasser. On comptabilise aussi près de 1 000 péculs et plus de 250 indemnités de départ accordés à ceux ayant choisi de quitter l'institution.

Comment envisagez-vous la poursuite de la réforme ?

Nous allons poursuivre nos efforts en termes de mobilité et d'offre de reconversion, via notamment l'agence de reconversion Défense Mobilité, et privilégier la prise en compte des situations personnelles et attentes propres à chacun. Le ministère de la Défense est très attentif à sa modernisation, qu'il entend mener avec l'ensemble de son personnel, militaire et civil, en faisant, pour chacun, de la réforme une opportunité.

Hubert Falco, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants

« Renforcer le lien entre la nation et son armée. »

Vous êtes entré en fonction le 23 juin.

Quelles sont les priorités du mandat qui vous a été confié ?

Je conçois mon mandat selon une idée force qui rassemble en cohérence tous mes projets et toute mon action : je suis investi du « ministère du lien ». En me nommant secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, le président de la République et le Premier ministre m'ont confié le lien entre les Français et leur mémoire nationale, liens de solidarité du pays envers toutes les générations d'anciens combattants (y compris ceux qui ont été engagés en opérations extérieures), lien entre l'armée et la nation. Ce dernier aspect me paraît essentiel : nos armées professionnelles sont partie intégrante de la communauté nationale, de nos régions et de nos villes. Nos militaires et leurs familles doivent se sentir pleinement soutenus dans leur mission.

En matière de politique de la mémoire, ma priorité est de mieux transmettre les valeurs républicaines, mieux associer les collectivités territoriales, donner une dimension plus européenne et internationale aux commémorations. Je veux ouvrir davantage au grand public et aux jeunes générations les trésors de notre mémoire et, dans cette perspective, le cycle de commémorations du 70^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale sera pour nous un temps fort.

Je suis également à la tête d'un grand ministère social : il porte la reconnaissance de la nation envers toutes les générations du feu. Mon objectif est d'améliorer la situation matérielle des anciens combattants, des victimes de guerre et de leurs ayants droit. Je tiendrai l'engagement du président de la République en revalorisant la retraite du combattant et en la faisant passer de 41 à 48 points d'ici à juillet 2012. Dans la conjoncture économique actuelle, c'est un geste très significatif. Je n'ignore pas que nombre

des militaires en activité aujourd'hui seront des anciens combattants demain et que tous ont la possibilité de se constituer un complément de retraite grâce à la possession de la carte du combattant. En outre, mon engagement vis-à-vis du monde combattant ne sera pas que financier : j'entends améliorer la qualité des services rendus par l'administration aux anciens combattants et aux victimes de guerre. C'est le sens de la réforme de cette administration que je poursuivrai

« Nos armées professionnelles sont partie intégrante de la communauté nationale, de nos régions et de nos villes. »

résolument en concertation avec les associations, les personnels de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS), de l'office national des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC) et de l'Institution nationale des invalides (INI).

Ma troisième grande priorité, c'est le renforcement du lien entre la nation et son armée. C'est une exigence républicaine et démocratique. C'est également l'un des objectifs soulignés par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

Comment comptez-vous mettre en œuvre ce renforcement du lien entre la nation et l'armée ?

Concrètement, trois champs d'action majeurs s'offrent à nous :

- Les réserves. Je m'investirai fortement dans la montée en puissance de notre

réserve opérationnelle. Le contrat 2015 est posé : 40 500 personnels (hors gendarmerie) et 25 jours d'activité. Cette montée en puissance n'est pas que numérique. Beaucoup sera fait pour que notre réserve opérationnelle devienne l'auxiliaire indispensable de nos forces : mise en œuvre complète et effective du cadre juridique posé par la loi de 2006, doctrine, formation, condition des personnels. La réserve citoyenne peut utilement contribuer à diffuser l'esprit de défense, à condition qu'on définisse plus clairement sa place et que des objectifs politiques clairs lui soient assignés.

- Les Journées d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) seront revisitées. C'est un outil formidable : chaque année, près de 780 000 jeunes ont rendez-vous avec la nation, sa défense et son institution militaire. Dans la logique du Livre blanc, le message de ces journées sera adapté, afin de laisser toute leur place aux questions de sécurité. Cette révision sera aussi l'occasion de nous interroger sur l'équilibre général de ce rendez-vous citoyen qui comporte d'autres dimensions essentielles comme la détection de l'illettrisme, l'orientation et l'initiation au secourisme.

- Je crois, enfin, qu'une des dimensions du lien armée-nation réside dans la qualité de la recherche en matière de stratégie et de défense, le développement d'une pensée stratégique française structurée autour de l'École militaire, future université de la Défense, et reliée au monde universitaire. Je vais m'impliquer dans la dynamique des Assises de la pensée stratégique, qui se tiendront au mois d'octobre.

En quoi les fonctions que vous avez occupées expliquent votre proximité avec le monde militaire ?

J'ai longtemps siégé et travaillé en tant que député, puis sénateur au sein des com-



JACQUES ROBERT

« Nos militaires et leurs familles doivent se sentir pleinement soutenus dans leur mission. »

missions de la Défense, où je me suis impliqué dans les grands dossiers touchant les armées. Je suis également maire de la ville de Toulon, qui est le premier port militaire. La future base de défense de Toulon, c'est 70 % de la flotte, dont le porte-avions *Charles de Gaulle*, plus de 40 bâtiments de combat, une centaine de bâtiments ou d'engins de soutien, six sous-marins nucléaires d'attaque. La base de défense de Toulon compte aussi les établissements de la DGA et le 54^e Régiment d'artillerie sol-air de Hyères. J'ajoute que le département du Var est celui qui compte le plus de ressortissants de la Défense. Je pense au pôle école de l'ALAT du Cannet-des-Maures, à l'école d'artillerie de Draguignan, au camp de Canjuers et à ses régiments, ainsi qu'à l'UIISC n°7 de Brignoles et le 21^e Régiment d'infanterie de marine de Fréjus.

Dans mes précédentes fonctions ministérielles, j'ai mis en œuvre l'accompagnement territorial des restructurations de défense. Les cinq contrats de redynamisation de sites de défense concernant des garnisons qui ferment en 2009 (Givet, Arras, Sourdun, Barcelonnette, Briançon) ont été signés avant le départ des militaires, et l'ensemble des mesures d'accompagnement en faveur des collectivités (cessions de bâtiments et de foncier à l'euro symbolique, mesures d'attractivité fiscale pour les entreprises) sont en place. Sur ces sites, le taux moyen de reclassement des personnels civils atteint 95 %. Mais les restructurations ne font que commencer et les chantiers sont immenses. Je suis prêt à m'engager aux côtés d'Hervé Morin, sur le terrain, pour apporter mon concours à la réussite de la transformation de notre outil de défense.

Qu'est-il ressorti de votre première rencontre avec les représentants des douze principales associations d'anciens combattants, le 8 juillet dernier ?

J'ai souhaité réunir rapidement le « groupe des 12 », au nom du respect pour le monde combattant que représentent ces associations. J'ai présenté aux présidents des associations la plupart des priorités que j'évoquais il y a un instant : revalorisation de la retraite du combattant, transfert des compétences de la DSPRS, transmission aux jeunes des valeurs du monde combattant, qui sont celles de la République. J'ai écouté attentivement les présidents exprimer leurs principales préoccupations et beaucoup apprécié leur esprit d'écoute, de dialogue et de concertation. ■

**Propos recueillis
par Linda Verhaeghe**

Élection à Kaboul

le bataillon français en appui

À l'occasion de l'élection présidentielle en Afghanistan, les forces internationales ont dû redoubler de vigilance. Reportage dans la province de Kaboul, où le Bataillon français de la FIAS a apporté son soutien aux forces afghanes.

« **T**rois tirs de "chicome" [roquette artisanale] en direction d'un poste de l'armée afghane, dans la vallée d'Uzbeen. » Il est à peine 5 h du matin quand l'information tombe au centre opérations du Bataillon français (BATFRA) de la FIAS (Force internationale d'assistance et de sécurité) à Kaboul. Placé est sous l'autorité du Commandement régional capitale (RCC), le BATFRA, armé principalement par le 2^e Régiment étranger d'infanterie (REI), se tient en alerte depuis près d'une semaine en prévision de cette journée du 20 août, où se tiennent les élections présidentielles en Afghanistan. « Les forces de la coalition sont en appui, en troisième ligne, explique le lieutenant-colonel Youchtchenko, chef du centre opérations du Bataillon français. Nous n'interviendrons que si l'armée nationale afghane [ANA] nous demandait un renfort. » Les forces de sécurité afghanes, police et armée, sont déployées dans tout

le pays pour sécuriser le processus électoral, en particulier les bureaux de vote. Pour prévenir tout incident, la police a attendu la veille du scrutin pour distribuer urnes et bulletins de vote.

Au sein de la FIAS, le Bataillon français a en charge deux grands secteurs du RCC : la zone nord-ouest de la province de Kaboul, qui englobe la capitale et s'étend jusqu'à dans les plaines de Deh Sabz et Shamali. Ici, ce sont les forces de sécurité afghanes qui assurent, depuis l'été dernier, la sécurisation de la zone, le BATFRA étant là en appui. Il a également en charge la zone est de la province, qui intègre le district de Surobi et la vallée d'Uzbeen. Le jour des élections, l'effort a essentiellement porté sur ce secteur, zone montagneuse et enclavée par laquelle transitent des groupes d'insurgés venus de l'est du pays. Deux compagnies d'infanterie, renforcées par des éléments d'artillerie, y sont stationnées en permanence. L'une sur la base avancée de Tora, près de la ville de Surobi, où se trouve le centre opérations du Bataillon français. L'autre est déployée 30 km plus au nord, au cœur de la vallée d'Uzbeen, sur le poste avancé franco-afghan Rocco. Une centaine de bureaux de vote a été définie dans la province de Kaboul, dont 20 dans la capitale et 16 dans le district de Surobi. Il s'agit généralement d'écoles ou de postes de police.

« Ce sont les points les plus sensibles, explique le colonel Durieux, chef de corps du Bataillon français. Les insurgés vont chercher à s'attaquer aux policiers et aux militaires afghans déployés pour sécuriser le scrutin. Ils peuvent aussi diriger des actions contre les citoyens pour les empêcher de voter. » Depuis une semaine, les légionnaires du 2^e REI sont allés reconnaître les zones à partir desquelles ils pourraient éventuellement appuyer les forces de sécurité afghanes le jour J. « Quarante-huit heures avant l'ouverture des bureaux de vote, nous avons



EVYARD TAQUET / ECPAD

Au loin, le village de Sper Kunday, dans la vallée d'Uzbeen. Devant la menace terroriste, l'armée afghane a décidé de transférer le bureau de vote dans un autre village.

basculé en force de réaction rapide, c'est-à-dire que nos hommes et nos moyens aériens et terrestres étaient capables de se déployer n'importe où dans la zone en quinze minutes, détaille le lieutenant-colonel Youchtchenko. Nous avons également hélicoptéré une section d'infanterie sur plusieurs points hauts autour de la vallée d'Uzbeen pour avoir un œil sur les lieux de vote et les postes de l'ANA. »

Ce matin du 20 août, la première salve de roquettes a atterri à 600 mètres de Rocco, non loin d'un poste de l'armée afghane. Moins d'une heure après, des roquettes sont à nouveau tirées et des échanges de tirs ont eu lieu entre insurgés et for-

« Quarante-huit heures avant l'ouverture des bureaux de vote, nous avons basculé en force de réaction rapide. »

ces de sécurité afghanes. « Une cinquantaine d'ennemis a été repérée sur les hauteurs de Sper Kunday, au fond de la vallée d'Uzbeen. Ils descendent vers le village », entend-on dans une radio du centre opérations. Devant la menace d'une action terroriste, l'ANA décide de transférer le bureau de vote de Sper Kunday dans un autre village. Au même moment, les moyens français entrent en jeu. Après analyse aérienne de la situation par le drone tactique SDTI et l'hélicoptère de combat Tigre – qui se relaient au-dessus de la zone depuis 5 h 30 du matin –, le centre opérations de Tora décide d'ouvrir le feu au mortier sur les positions des insurgés. ►



C. GLOCK / DICOD

► En fin de matinée, la pression retombe un peu à Tora. Le colonel Durieux rend compte de la situation au général Druart, qui commande l'état-major de la RCC depuis Kaboul. En fin de journée, les insurgés tentent à nouveau de s'en prendre aux forces afghanes et françaises, qui répliquent rapidement au mortier et à l'arme légère. À 17 heures, tous les bureaux de vote du pays sont clos.

Le dispositif mis en place par les forces de sécurité afghanes et le Bataillon français ont permis à plus de 50 % de la population de se rendre aux urnes.

Les urnes remplies de bulletins doivent maintenant être centralisées dans les chefs-lieux des districts, puis à Kaboul. Dans la province de Kaboul, deux hélicoptères français assurent l'appui aérien du convoi ANA qui ramène les urnes au commissariat de police de Surobi. « *Les insurgés ont mobilisé des moyens relativement importants pour tenter de perturber la journée électorale, indique le colonel Durieux. Souvent par des tirs de roquette et en accrochant les forces afghanes et celles de la coalition...* » Par endroits, des insurgés ont tenté d'intimider la population, ou de l'« acheter » pour la dissuader d'aller voter. « *Malgré tout, le bilan dans notre zone est positif, les Afghans sont allés voter, explique le colonel Durieux. Les premières estimations indiquent que 60 % des votants se sont rendus aux urnes dans le district de Surobi et environ 45 % dans la vallée d'Uzbeen en particulier. Dans la province de Kaboul, les actions des insurgés se sont soldées par un échec, conclut le colonel Durieux. Des attentats ont été déjoués par les forces afghanes dans la capitale. Le dispositif mis en place conjointement par les forces de sécurité afghanes et la FIAS a bien fonctionné. Nous sommes restés en dispositif d'alerte jusqu'à ce que tous les bulletins arrivent à Kaboul. Et nous nous tenons prêts à réitérer notre soutien, en cas de second tour.* »

Cynthia Glock

Le regional command capital à Kaboul

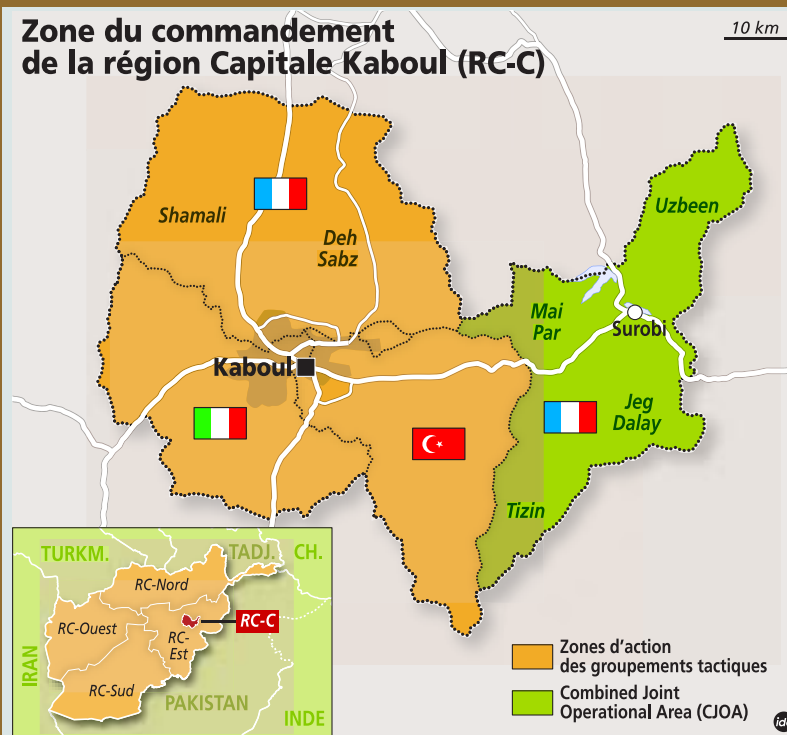
Le Regional Command Capital (RC-C) Kaboul est l'un des cinq commandements régionaux de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'Otan en Afghanistan. Il est formé de trois groupements tactiques français, italien et turc.

Le RC-C est une zone pilote du transfert d'autorité aux forces afghanes. En six mois, celles-ci ont progressivement pris la responsabilité de la sécurité des trois quarts de la zone. Les contingents de la coalition restent en appui dans leurs zones, dont ils assuraient la sécurité jusqu'à l'été 2008.

Le commandement du RC-C – assuré à tour de rôle par les trois pays – est revenu à la France d'avril 2006 à août 2007 et depuis le 6 août 2008. Il inclut la prise en charge d'une zone supplémentaire, le secteur est, dit Combined Joint Operational Area (CJOA), qui couvre le district de Surobi.

Le 10 juillet dernier, le général Marcel Druart a succédé au général Michel Stollsteiner à la tête du RC-C Kaboul.

Zone du commandement de la région Capitale Kaboul (RC-C)



Assurance auto : comment dépenser moins...

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, la GMF vous permet de réaliser des économies sur votre budget auto. Tout en étant mieux assuré, mieux remboursé.

3 questions à :

Laurent Deville, agent EDF en banlieue parisienne, 30 ans

1- Quelle utilisation faites-vous de votre voiture ?

Je ne peux malheureusement pas m'en passer ! Pourtant, je prends les transports en commun tous les jours pour aller de mon domicile parisien à mon travail en banlieue. Mais une voiture, c'est quand même bien pratique pour pouvoir quitter la ville et partir le week-end en toute liberté.

2- Avez-vous pu réaliser des économies sur votre budget auto ?

Les transports, cela demeure un poste important dans mon budget ! Comme je devais changer de voiture, j'ai décidé en début d'année de troquer mon vieux véhicule pour une auto neuve. J'ai investi dans une voiture propre, qui produit moins de 120 g de CO² au km. J'ai pu bénéficier de 700 € au titre du bonus

5 345 € :
budget
auto
moyen ⁽⁴⁾

écologique mis en place par les pouvoirs publics, et de 1 000 € supplémentaires de prime à la casse ⁽²⁾.

3- Pourquoi avoir souscrit un contrat AUTO PASS auprès de la GMF ?

J'ai profité d'un tarif vraiment intéressant. Avec le Bio Bonus prévu au contrat, la GMF donne un sérieux coup de pouce aux acquéreurs de véhicules propres. Et j'ai pu aussi bénéficier de la réduction ECO PASS réservée aux automobilistes titulaires d'un abonnement annuel de transports en commun, ce qui est mon cas. Au total, ma cotisation a réellement baissé par rapport au tarif normal. Sur un peu plus de 500 €, l'économie dépasse 67 € ! ⁽³⁾

(1) source : Automobile Club, budget pour une Clio III essence, chiffre 2007.

(2) super bonus pour la mise au rebut d'un véhicule de plus de 10 ans, suite à l'acquisition d'un véhicule propre (moins de 160 g CO²/km).

(3) économie de 67,31 € sur une cotisation annuelle de 503,65 € pour l'assurance d'un véhicule Peugeot 207 HDI Premium 90 5 CV avec le contrat GMF AUTO PASS, formule tous risques confort avec franchise, pour un conducteur âgé de 30 ans, à 40% de bonus sans sinistre responsable.

(4) ni étudiants, ni lycéens.

ASSURANCE AUTO PASS DE LA GMF : les + qui vous font gagner de l'argent

Avec AUTO PASS, vous profitez de tarifs en baisse de 3% en moyenne, avec en plus des réductions significatives dans un ensemble de cas :

BIO BONUS

- 5% sur l'assurance des véhicules propres (moins de 120 g de CO²/km parcouru) de moins de 5 ans

PETIT ROULEUR

- 10% si vous faites moins de 5 000 km par an en usage privé avec votre véhicule

ECO PASS

- 10% pour les automobilistes ⁽⁴⁾ titulaires d'un abonnement annuel payant de transports en commun

BONS CONDUCTEURS

ils ne paient pas pour les autres, et encore moins avec AUTO PASS ! Avec 50% de bonus sans sinistre responsable depuis 7 ans, la GMF augmente le bonus jusqu'à 65%. C'est le Bonus + !

JEUNES AGENTS DU SERVICE PUBLIC DE MOINS DE 30 ANS

- 25% de réduction sur la première année de cotisation pour tous les contrats d'assurance, et notamment l'assurance auto. Plus encore : aucune surprime pour conducteur novice !



Un général français pour changer l'OTAN

Le général Stéphane Abrial quitte ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de l'air pour celles de Commandant suprême allié Transformation (SACT). Premier Européen commandeur de niveau stratégique de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), il succède au général américain James Mattis.

Chef d'état-major de l'armée de l'air jusqu'en août, le général Abrial prend le « Commandement suprême allié Transformation ». Cet état-major a été créé en 2003 pour adapter l'Otan aux enjeux apparus depuis la chute du mur de Berlin. Interview exclusive...

Cette nomination intervient après l'annonce par la France de sa pleine participation aux structures de commandement de l'Otan. Pilote de chasse, le général Abrial possède une grande expérience des relations internationales (pour avoir servi en Allemagne en

1981, en Grèce en 1988, aux États-Unis en 1974 et 1991), ainsi qu'à l'Otan, où il a servi à l'état-major international à Bruxelles en 1996. Avant de rejoindre l'état-major de Norfolk, aux États-Unis, il nous livre sa vision de ce que sera sa nouvelle mission.

Comment définir ACT ?

ACT résulte des réflexions issues du sommet de l'Otan de Prague, en 2002. Avant cette date,

le commandement stratégique de l'Alliance atlantique est divisé en deux : un pour l'Atlantique, un pour l'Europe. Cette structure « bicéphale » est une conséquence de la situation de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Elle prépare l'organisation à réagir face à la menace soviétique en Europe, avec un soutien logistique acheminé par l'Atlantique depuis les États-Unis. En 1989, la menace soviétique disparaît et une série de crises survient dans les Balkans. La structure de l'Otan est alors inadaptée pour résoudre ces nouvelles tensions et, en 2002, les États membres décident de « transformer » l'organisation militaire de l'Otan pour la rendre plus légère et plus réactive. Un commandement responsable de toutes les opérations est ainsi créé, le commandement allié Opérations, ACO-Shape, basé à Mons, et un commandement qui doit conduire la transformation de l'Alliance, ACT.

Quel sera votre périmètre d'action, en tant que commandeur d'ACT ?

Mon rayon d'action couvre l'ensemble des capacités militaires au sens large mises à disposition de l'Otan par les pays membres, les concepts et la doctrine, autrement dit la manière d'employer les forces, bien sûr, mais aussi la formation et l'entraînement des hommes et des états-majors. ACT participe naturellement à l'analyse des retours d'expérience des unités sur les théâtres d'opérations, sans oublier le volet concernant leurs équipements. Enfin, ACT intervient dans le processus d'élargissement de l'Alliance en aidant les nouveaux pays membres à acquérir les standards Otan. C'est donc un champ d'action très large. Si ACO conduit le quotidien des opérations, ACT prépare le demain de l'Otan. En menant cette tâche, je veillerai à ce que les nations membres se reconnaissent dans les travaux de l'état-major.

Quel est le principal défi que vous aurez à relever ?

Le principal défi est d'assurer le partage des rôles entre Américains et Européens dans le processus de réflexion sur l'avenir de l'Organisation. Le général américain James Mattis, à qui je succède, avait une double casquette : il commandait aussi l'United States Joint Forces Command, c'est-à-dire l'état-major en charge de la transformation des forces américaines. Il existait donc un lien très fort entre la transformation des capacités de l'Otan et celles des États-Unis. Les Européens doivent gagner en poids dans le processus visant à faire évoluer l'Otan. Pour autant, il faudra tenir



THIERRY LABATILLE / SIRPA AIR

compte de l'évolution rapide des forces américaines. Il est nécessaire que les deux commandements continuent d'un même pas, si les Européens veulent conserver la capacité d'intervenir militairement avec les Américains. Car sur le terrain, il faut pouvoir travailler ensemble.

Quel peut être l'apport des armées européennes dans ce processus de transformation ?

Nous sommes dans une période où les armées réfléchissent sur leur évolution. Dans chaque pays, il y a des bonnes idées. Chaque État membre peut contribuer à cette réflexion. La France conduit elle-même une réforme de sa capacité militaire d'une ampleur considérable. Ce travail peut être une piste de réflexion non négligeable pour ACT. En revanche, je ne crois pas à une spécificité française sur le plan militaire, une « french touch » qui voudrait que nous

« Le principal défi est d'assurer le partage des rôles entre Américains et Européens dans le processus de réflexion sur l'avenir de l'organisation. »

ayons quelque chose en plus que les autres... J'insiste sur ce point, chaque État membre a son importance dans ce processus de réflexion.

Que vous inspire, sur le plan personnel, cette nomination ?

En tout premier lieu, c'est une grande marque de confiance qui ne peut laisser insensible. Et puis on s'aperçoit rapidement de l'ampleur immense de la tâche. Être le premier Européen à assumer une telle responsabilité vous confère une obligation de résultat. Mais je connais bien les États-Unis, puisque ce sera mon troisième séjour là-bas. Une de mes filles y est née et possède la double nationalité. Quant à ma femme, elle est allemande. L'Europe sera bien représentée à Norfolk !

**Propos recueillis par
le LCL Nicolas Martin**

La force européenne a été créée fin 2008 pour lutter contre la piraterie au large de la Somalie. Son mandat a été prolongé jusqu'en 2010. Zoom sur l'action de la frégate française *Aconit*



ATALANTE

garde le cap

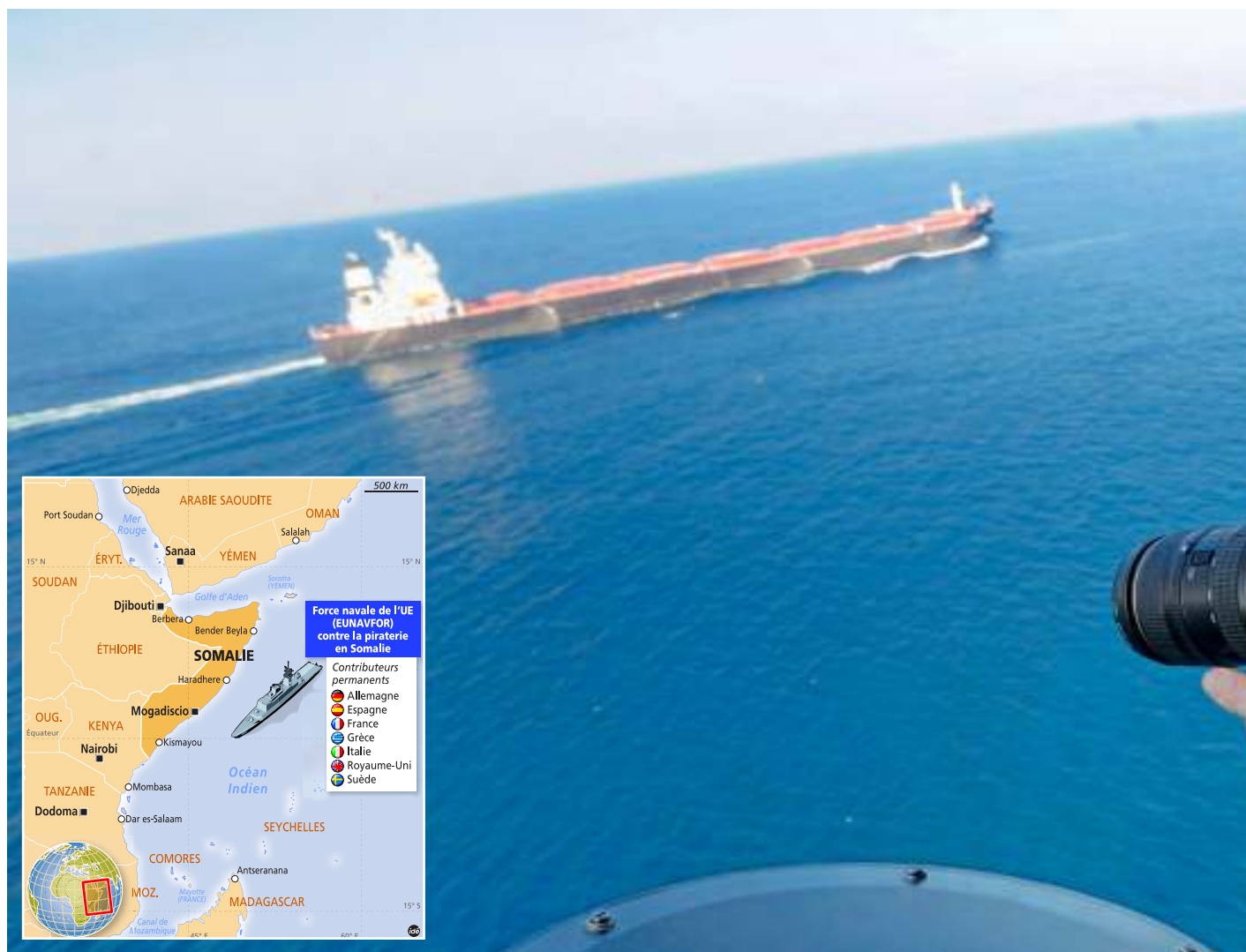


LAURENT CHAMUSSY / EC

Les bâtiments de la force navale européenne Atalante ont pour mission d'escorter les bateaux du programme alimentaire mondial (PAM) à destination de la Somalie et d'accompagner les navires vulnérables circulant dans le sud de la mer Rouge, le golfe d'Aden et une partie de l'océan Indien. « Outre ceux du PAM, nous escortons les bateaux marchands ou de tourisme, explique le capitaine de vaisseau Guillaume Goutay, commandant la frégate française *Aconit*, qui a intégré le dispositif Atalante du 8 juin au 30 juillet. Par ailleurs, nous nous efforçons de détecter et de dissuader toute menace à l'encontre du trafic, très dense dans la région. » Route maritime majeure reliant l'Asie et l'Europe, le golfe d'Aden voit transiter chaque année 20 000 navires marchands. Entre décem-

bre 2008 et juillet 2009, près de 150 attaques ont été comptabilisées dans cette zone considérée comme une des plus dangereuses au monde. Habituee à ce genre de mission, la frégate française a dû s'adapter à un contexte particulier. Plusieurs forces sont en effet mobilisées dans la région pour lutter contre la piraterie. Depuis fin 2008, plus d'une vingtaine de bâtiments de guerre de quinze nationalités sillonnent le golfe : ceux de la Task Force 151, sous commandement américain, du Standing Nato Maritime Group 2 (SNMG 2) de l'Otan, sans compter des bâtiments chinois, russes, japonais et indiens, qui opèrent de manière autonome. « En cas d'attaque, il existe un consensus selon lequel c'est le bâtiment le plus proche qui intervient, explique le lieutenant de vaisseau Fabien Caparros, commandant des opérations ►

Contrôle au large des côtes somaliennes.
« Nous nous efforçons de détecter et de dissuader toute menace à l'encontre du trafic, très dense dans la région. »



► sur l'*Aconit*. Les attaques ne durent en moyenne que quinze à vingt minutes, il faut donc être très réactif. Pour les escortes, nous nous répartissons les bateaux inscrits sur le site Internet du centre de sécurité maritime de la Corne de l'Afrique. » Animé par l'état-major d'Atalante et des représentants de la marine marchande, ce site, www.mschoa.eu, offre aux navires marchands ayant l'intention de traverser la zone la possibilité de se signaler avant leur départ. Les patrouilles sont conçues de façon à couvrir la plus grande surface et les zones sont attribuées aux bâtiments en fonction de leurs moyens. L'*Aconit*, qui dispose d'un hélicoptère embarqué,

« Pour faciliter la surveillance de la zone, les Européens ont créé un forum sécurisé sur Internet. »

peut surveiller une zone étendue. Pour faciliter la surveillance de la région, les militaires européens ont par ailleurs créé Mercury, un forum sécurisé, sur lequel les bâtiments de guerre des coalitions et de certains pays non alignés comme le Japon échangent des informations tactiques ainsi que des renseignements.

Les radars ne sont pas adaptés pour traquer les pirates somaliens, qui mènent leurs attaques à partir de boutres en bois d'une vingtaine de mètres et de barques (skiffs) habituellement utilisés pour la pêche. Les militaires doivent s'en remettre aux informations que leur transmettent les hélicoptères embarqués sur les frégates et les avions de

Les pays contributeurs d'Atalante

Atalante est commandée depuis l'état-major opérationnel européen de Northwood, au Royaume-Uni. En mer, l'état-major de la force (FHQ) est embarqué sur un navire de la mission. Cette force, constituée le 10 novembre 2008, agit dans le cadre des résolutions 1814, 1816, 1838, 1846, 1851 adoptées par le conseil de sécurité des Nations unies pour

lutter contre la piraterie en Somalie. Elle est composée d'environ 1 500 hommes et de matériel fournis par une dizaine de pays de l'Union. Actuellement, sept pays apportent une contribution opérationnelle permanente : l'Allemagne, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède.



RICHARD NICOLAS-NELSON / ECPAD

surveillance maritime opérant depuis Djibouti. « Certains signes nous alertent, commente le lieutenant de vaisseau Florent Mouton, pilote d'Atlantique 2. Par exemple, les mother-ships [bateaux-mères], ces boutres qui transportent des skiffs et les mettent à l'eau loin des côtes. Nous sommes aussi attentifs aux échelles dépassant des skiffs, qui servent pour l'abordage, ou à l'absence de filets de pêche. Il nous arrive de repérer des kalachnikovs ou des lance-roquettes RPG-7 que les pirates exhibent parfois, bien qu'ils ne se dévoient généralement qu'au dernier moment. » Dès qu'une embarcation suspecte est repérée, elle est prise en chasse, non sans que ses coordonnées n'aient été transmises au centre des opérations de la frégate. S'il n'est pas déjà sur zone, un hélicoptère est envoyé. « Nous survolons les pirates à distance, explique le lieutenant de vaisseau Michael Joly, pilote du Panther embarqué sur l'Aconit. Nous n'intervenons que s'ils sont en train de tirer ou s'ils tentent de monter à bord d'un bateau. Nous sommes équipés d'une mitrailleuse AN-F1 et avons autorisation de faire feu selon ►

Les Français, qui disposent d'avions de surveillance Atlantique 2 à Djibouti et d'un hélicoptère embarqué, peuvent couvrir une vaste aire du golfe d'Aden.

3 QUESTIONS A

Peter Hudson

vice-amiral (Royaume-Uni)
chef d'état-major d'Atalante

Après sept mois d'existence, quel bilan dressez-vous de la mission Atalante ?

On peut dire que le bilan est positif. La force européenne a appréhendé 118 pirates et déjoué 18 attaques. Notre présence a un effet indéniable sur le comportement des pirates, qui doivent opérer de plus en plus au large de l'océan Indien. Le taux de succès de leurs attaques est passé de 1 sur 3 à 1 sur 9 en six mois. Les 26 bateaux du plan alimentaire mondial maritime (PAM) sont arrivés sans encombre à destination et plus de 60 navires ont été escortés dans le golfe. Par ailleurs, des compagnies maritimes, qui auparavant faisaient passer leurs bateaux par le cap de Bonne Espérance, reprennent aujourd'hui la route du golfe d'Aden, ce qui prouve que notre action porte ses fruits.

Quel futur pour l'opération Atalante ?

Le mandat de la force navale européenne a été prolongé d'un an, jusqu'en décembre 2010. Atalante n'a pas la prétention de régler définitivement le problème de la piraterie somalienne. À long terme, la solution ne peut être apportée que par un gouvernement somalien qui aura les moyens d'agir sur son sol et dans ses eaux territoriales. C'est pourquoi l'Union européenne contribue à stabiliser la Somalie en finançant des projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable, du développement rural, etc. À ce jour, elle a versé 250 millions d'euros.

Quelle place faut-il donner à la récente participation du Kenya à la lutte contre la piraterie ?

Il est important que ce pays frontalier de la Somalie s'implique dans cette lutte contre les organisations criminelles. Des discussions sont menées avec d'autres pays, notamment la Tanzanie, pour développer la prise en charge judiciaire des pirates.



LAURENT CHAMUSSY / E.C.

► le principe de "légitime défense élargie". C'est-à-dire si notre intégrité ou celle du bateau attaqué est menacée. »

Chaque année, 20 000 navires marchands passent dans le golfe d'Aden.

Les bâtiments d'Atalante sont habilités à faire des contrôles en mer et à appréhender les pirates. Parmi l'équipage de l'Aconit, 18 soldats, formés avant le départ en mission, constituent la brigade de protection. Pour une simple visite de contrôle, 12 hommes sont envoyés à bord d'embarcations rapides. « Notre objectif est d'appréhender les suspects sans avoir recours à la force, explique l'enseigne de vaisseau de première classe Nicolas de Saint-Bon. Les pirates doivent être convaincus de notre supériorité et de l'impossibilité de s'échapper. Nous pouvons cependant ouvrir le feu sur ordre du commandant ou en cas de légitime défense. » Il faut dire que les canons de 20 mm et 100 mm et les mitrailleuses de la frégate sont un élément important de dissuasion. « Les comptes rendus d'intervention des différentes forces maritimes sur la zone montrent que les pirates se laissent appréhender, commente l'enseigne de vaisseau de première classe Cédric Pradel, officier renseignement de l'Aconit.

« Les attaques sont devenues moins nombreuses, mais plus violentes. »

Mais le déploiement des militaires dans le golfe prive les pirates de nombreuses occasions, et leurs attaques contre les navires sont devenues plus violentes ces derniers mois. On nous rapporte qu'ils n'hésitent pas à faire feu sur les passerelles. »

Une fois appréhendés et désarmés, ils sont conduits à bord de la frégate. Après une visite médicale et un interrogatoire sommaire, ils sont retenus à l'écart sous étroite surveillance. L'Aconit fait route vers le Kenya, où ils seront remis aux autorités locales pour être jugés. En mars dernier, ce pays a signé avec l'Union européenne un accord sur la prise en charge judiciaire des pirates. Cet accord facilite l'action de l'UE. « Travailler avec la justice kenyane nous impose cependant des contraintes comme la continuité de la preuve, explique le commissaire de 2^e classe Stanislas de Longeaux, également conseiller juridique du commandant. Nous devons fournir des preuves irréfutables de la culpabilité de ceux que nous arrêtons. » C'est pourquoi chaque seconde de l'intervention est filmée depuis l'hélicoptère et les embarcations rapides. Un dossier complet est remis aux autorités kenyanes. ■

Arnaud Hunter-Rousselle

Assurances AUTO et HABITATION

**Quand mes biens sont garantis,
mon bonheur l'est aussi !**

GLBP A970159 - Armées d'aujourd'hui - Crédit photo : Getty images • AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9 - AGPM Familles Assurances - Société anonyme d'assurance au capital de 10.080.000,00 euros - Régie par le Code des assurances - SIREN 432 928 323 RCS TOULON APE 6512Z - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9 - Téléphone 32 22 - Télécopie 04 94 20 25 83 - **32 22 depuis la France métropolitaine (appel gratuit) et le + 33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger (Drom, Pom inclus).

LE TOP des garanties

AUTO :

**garantie panne mécanique
jusqu'aux 10 ans du véhicule*.**

HABITATION :

**garantie valeur à neuf pour votre
moblier jusqu'à 10 ans*.**

**Contactez votre conseiller,
appelez le 32 22** ou visitez agpm.fr**

* Voir conditions



Pour vous, on s'engage jusqu'au bout

AGPM
ASSURANCE, ÉPARGNE, PRÉVOYANCE

TIGRE



Premiers vols e

Trois hélicoptères de combat Tigre EC665 HAP (appui-protection) du 5^e Régiment d'hélicoptères de combat (5^e RHC) de Pau sont arrivés à Kaboul, en Afghanistan, le 26 juillet. Ils ont été transportés (partiellement démontés) à bord de trois gros porteurs Antonov 124 depuis la base aérienne 125 d'Istres,

dans les Bouches-du-Rhône. Une équipe d'environ soixante-dix personnes chargée de la logistique a accompagné les hélicoptères.

Annoncé début juin par Hervé Morin, ministre de la Défense, l'envoi de ces appareils est destiné aux missions de reconnaissance, de protection et d'appui feu de forces terrestres mais aussi

d'escorte de convois. Ils viennent ainsi s'ajouter aux trois Caracal EC725 (reconnaissance armée, évacuation sanitaire, surveillance, transport de troupes) et aux trois Gazelle Viviane, (reconnaissance armée, surveillance, intervention) appartenant au Détachement d'hélicoptères français du regional command capital (RCC) de Kaboul.



n Afghanistan...

Avant le départ des trois machines, des modifications ont été effectuées: le plancher du cockpit, les sièges pilote et tireur ainsi que les parois ont été renforcés par des blindages supplémentaires contre les tirs d'armes légères depuis le sol.

Fabriquée à 80 % en matériaux composites (Kevlar et fibres de carbone essentiellement), le Tigre est un hélicoptère biplace

léger (5,5 tonnes) doté d'une grande maniabilité et capable d'atteindre des pointes à 320 km/h. En service dans l'armée de terre depuis 2005, en version appui-protection (HAP), – le 5^e RHC dispose de sept appareils –, le Tigre équipe également l'armée allemande dans une version appui-antichar. La version appui-destruction (HAD) équipera les

armées française et espagnole à l'horizon 2012. Une version « reconnaissance armée » a également été développée pour les forces australiennes.

L'Afghanistan est le tout premier théâtre d'opérations extérieures sur lequel l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT) engage cet hélicoptère. ■

Tania Sotty

SEBASTIEN LAFARGUE / ECPAD



Corse : les militaire

Les hommes du 2^e Régiment étranger du génie de Saint-Christol (Vaucluse) se sont mis en route. Mission : éteindre les dernières fumerolles de l'incendie d'Aullène (Corse du Sud), qui a fait partir 4 000 hectares de forêt en fumée. Ces soldats font partie des trois sections militaires intégrées (SMI). Basées en Corse, elles font partie du plan Héphaïstos, mis en œuvre chaque été pour aider les 1 500 sapeurs-sauveteurs de la sécurité civile à lutter contre les incendies dans le sud de la France et sur l'île de Beauté. Selon un protocole signé avec le ministère de l'Intérieur, la Défense engage ainsi près de 300 militaires durant la

Chaque été des soldats viennent épauler les soldats du feu dans le sud de la France. Trois « sections militaires intégrées » ainsi que deux « modules de surveillance » sont spécialement affectés à l'île de Beauté.

saison estivale depuis 1984. Une odeur âcre flotte dans le paysage lunaire. Les hommes mettent leur casque et leurs gants⁽¹⁾. Ils endossent leur seau-pompe, la lance à eau dans la main. Après un débrief rapide du chef d'équipe, les trinômes se forment : un légionnaire labourera la terre avec un râteau, les deux autres aspergeront la zone d'eau dans la foulée. Une tâche digne d'Héphaïstos, le dieu grec du Feu qui forgeait au cœur du volcan Etna... « *Ce travail dure des heures sous un soleil caniculaire, dans des pentes proches des 50°, témoigne un légionnaire. Aux premières rafales de vent, les cendres s'envolent et s'incrustent dans tous les pores de la peau.* »



s en appui feu

Pour effectuer cette mission, ils ont reçu une formation de trois jours assurée par l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) 5 de Corte (Haute-Corse). « Ils y ont appris des notions de lutte contre les incendies de forêt, l'autoprotection et le repli face au feu. Ils se sont aussi familiarisés avec le matériel : seau dorsal, motopompe, bac souple », précise l'adjudant-chef Waret, encadrant à l'UIISC.

« Les sections militaires sont placées sous les ordres de l'UIISC 5, explique son chef de corps, le lieutenant-colonel Sarron. Elles peuvent réaliser des attaques de flanc sur feux maîtrisés ou éteindre des fumerolles sur le sinistre. Une

tâche pénible, ingrate parfois, mais tellement importante pour permettre aux pompiers de lutter sur d'autres départs de feu. »

Les trois sections militaires intégrées d'Ajaccio, Calenzana et Corte ne sont qu'un élément du plan Héphaïstos. « Nous disposons également de deux modules adaptés de surveillance (MAS) armés par les unités militaires permanentes stationnées en Corse : le 2^e Régiment étranger de parachutistes de Calvi et la base aérienne 126 de Ventiseri-Solenzara, poursuit le colonel Sarron. Lors de feux majeurs nous pouvons, grâce à Héphaïstos, faire appel à un détachement d'intervention hélicoptère composé de trois appareils basés au ►



**Extinction
des fumerolles
après un
incendie maîtrisé.**

PHOTOS : JÉRÔME SALLES / ECPAD

Aux sections
intégrées
s'ajoutent deux
« modules » armés
par les unités
permanentes
stationnées
en Corse.



Militaires
affectés au
contrôle et à la
surveillance.



► *Luc-en-Provence (Var). Ce fut le cas lors des feux d'Aullène. Nous avons également à notre disposition un groupe du génie composé de huit personnes avec moyens lourds de terrassement.* »

Véritables unités d'alerte, les MAS assurent des missions de contrôle et de surveillance de zones. Ces modules de 15 militaires, relevés toutes les semaines, sont sous commandement direct de l'état-major interarmées de zone de défense Sud. Leur journée débute par la réception du bulletin météo des zones à risque émanant de la préfecture. Le délégué militaire départemental décide où les sept véhicules iront patrouiller. À leur bord, un sapeur-pompier, qui fait la liaison avec les autorités en cas d'intervention à prévoir. En ce début août, le MAS de Solenzara intervient autour de Zonza (Corse du Sud), celui de Calvi autour de Galeria (Haute-Corse), soit 10 000 hectares de végétaux desséchés par l'été où la moindre négligence peut être dramatique. « D'autant que les estivants sont nombreux à se rafraîchir aux abords des rivières dans des vallons parfois reculés, ce qui complique les opérations d'évacuation », relève l'adjudant Colombani, chef de section du MAS de Solenzara. Outre la surveillance, le travail comprend une part de prévention et d'information de

La Défense engage près de 300 militaires durant la saison estivale.

la population. « Les MAS ne traitent pas le feu, mais ils soutiennent les pompiers », insiste le colonel Bometon, commandant en second de la base aérienne 126 de Solenzara. Deux par deux, les 4x4 gagnent des points hauts stratégiques de la vallée. Sur place, l'un guette à la jumelle d'éventuels départs de feu, l'autre patrouille autour de ce point fixe durant une à deux heures. Ils se relaieront ainsi durant toute la journée. Le véhicule de commandement fait le lien entre ces points de contrôle. Une mission comme une autre ? Pour les légionnaires de Calvi, « le plan Héphaïstos est une mission. Il y a des procédures à suivre, il est donc important de préparer, d'organiser et d'adhérer à cette mission comme à n'importe quelle autre ». Sur le terrain, il peut en aller autrement. Il faut dissuader des touristes d'emprunter des pistes avec des voitures peu adaptées ou en renseigner d'autres qui se sont égarés... Alors que la patrouille touche à sa fin, un appel radio en provenance d'un autre véhicule du dispositif est intercepté : un accident de quad vient de se produire. Les militaires rallient le lieu de l'accident, préviennent immédiatement les secours et sécurisent la zone... ■

Guillaume Claret

(1). Leur équipement de protection est identique à celui des Formations militaires sécurité civile, à l'exception du coloris.

Les UIISC, des militaires comme les autres

Au nombre de trois – Nogent-le-Rotrou (28), Corte (2b) et Brignoles (83) –, les unités d'intervention de la sécurité civile (UIISC) exercent leurs compétences dans le domaine des secours sur tout le territoire national. Ils interviennent pour faire face aux catastrophes de toute nature : feux de forêt en été, mais aussi inondations, risques technologiques, pollutions, etc.

Issues de l'armée de terre, les UIISC comptent 1 500 hommes, qui sont mis à disposition du ministère de l'Intérieur, sous autorité d'un général, commandant des formations militaires de la sécurité civile.

Elles peuvent être projetées à l'étranger sous la forme de détachements d'intervention catastrophes aéromobiles (Dica).

Toutes les solutions du GMPA

L'accompagnement et la protection de toute une vie



Le GMPA vous propose une **gamme étendue de garanties spécialement étudiées** pour vous accompagner à toutes les étapes de votre vie.

Des solutions de Prévoyance adaptées à chacun

Parce que les besoins de protection varient en fonction de l'âge, de la situation familiale et du métier, le GMPA a conçu **des solutions spécifiques** (JUNIOR, CAPIC, PREFA).

Des garanties supplémentaires **propres à votre spécialité** vous sont également proposées, de même que la possibilité de souscrire un contrat de prévoyance **pour votre conjoint et vos enfants**.

L'offre Dépendance GMPA permet à chacun d'assurer son autonomie tout en protégeant ses proches :

- des prestations graduées en fonction de l'état de dépendance,
- un capital en cas de décès sans dépendance.

Des produits d'assurance auto et habitation

Une offre immobilière globale

- des assurances à taux préférentiels pour couvrir vos prêts immobiliers,
- une caution immobilière pour garantir votre prêt,
- une offre de prêts souple et complète pouvant aller jusqu'à 100 % de la valeur d'acquisition.

Des services financiers de préparation à la retraite...

... et un conseiller qui vous connaît bien à vos côtés.

La Prévoyance des forces de défense et de sécurité



01 58 85 04 00

www.gmpa.asso.fr

Demander au : GMPA - Tour Neptune - CC 0402 - 20, place de Seine - 92086 La Défense Cedex

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

Quelques renseignements vous concernant

Age : _____
Situation de famille : _____
Adhérent GMPA n° (éventuellement) : _____

Je souhaite obtenir davantage d'informations sur :

- | | |
|---|---|
| ☐ Décès invalidité | ☐ Perte de solde |
| ☐ Dépendance | ☐ Protection enfant |
| ☐ Offre immobilière globale | ☐ Épargne retraite |
| ☐ Assurance auto, habitation | ☐ Spécial Réserviste |

Je vous remercie :

- ☐ de m'adresser une documentation par courrier
☐ de me contacter par téléphone : _____

AUDE LE CALVÉ

OBSÈQUES DU CAPORAL-CHEF BODIN

Jeudi 6 août, au 3^e régiment d'infanterie de marine (RIMa), à Vannes (Morbihan), le ministre de la Défense, Hervé Morin, et le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Elrick Irastorza, ont rendu un dernier hommage au caporal-chef Anthony Bodin, mort au combat le 1^{er} août 2009 en Afghanistan. Il faisait partie du groupement tactique interar-

mes (GTIA) de Kapisa, armé par le 3^e RIMa, depuis le mois de juin, dont les hommes ont été pris à partie par des insurgés lors d'une opération dans la vallée de Ghayn, près de Nijrab. Le caporal-chef a reçu la Médaille militaire, la Croix de la Valeur militaire et les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



A330 : CONTRAT FRANCO-SAUDIEN

Un contrat d'État à État a été signé au mois de juillet par le ministre de la Défense, Hervé Morin, et son homologue du royaume d'Arabie Saoudite, le prince sultan Bin Abdulaziz, prince héritier et ministre de la Défense et de l'Aviation. Ce

contrat, négocié par l'État français, porte sur l'acquisition par la Royal Saudi Air Force de trois A330 MRTT (avions multi-rôles de transport et de ravitaillement en vol). Un contrat portant sur trois avions de ce type avait déjà été signé fin 2007.

COMMÉMORATION DU 65^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE TOULON

Le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants Hubert Falco a présidé le 28 août 2009 les cérémonies commémoratives du 65^e anniversaire de la Libération de Toulon. Sur la place d'armes de Toulon, il a passé les troupes en revue, accompagné du vice-amiral d'escadre Yann Tainguy, pré-

fet maritime pour la Méditerranée, avant de remettre la Médaille militaire à M. Marcel Villes, ancien combattant ayant débarqué à Sainte-Maxime. Au cours de son allocution, il a rappelé le comportement héroïque des unités, à majorité coloniales, de l'armée du général de Lattre de Tassigny.



VISITE OFFICIELLE DU CEMA EN CORÉE DU SUD

Le chef d'état-major des armées (CEMA), le général d'armée Jean-Louis Georgelin, a été reçu par son homologue coréen, le général d'armée Kim Tae-Young, en Corée de Sud, du 9 au 12 juillet. Le CEMA a pu rencontrer le ministre de la Défense Lee Sang-Hee et le conseiller sécurité et défense de la présidence, le général Kim

Byung Gi. Le général Georgelin s'est rendu à l'état-major des armées coréen et au commandement des Nations unies et des forces américaines en Corée. Il a également visité la zone démilitarisée entre les deux Corée et a inauguré une stèle à la mémoire des soldats français tombés pendant la guerre, entre 1950 et 1953.

OTAN : UN GÉNÉRAL FRANÇAIS PREND LE COMMANDEMENT À LISBONNE

Le général de division Philippe Stoltz, ancien représentant français et adjoint au commandement de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), a pris la tête du commandement interarmées de l'Otan à Lisbonne, au Portugal, marquant ainsi le retour de la France au sein de la structure militaire intégrée de l'Alliance atlantique. La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée

le 20 juillet, en présence du ministre portugais de la Défense, Nuno Severiano Teixeira, et de l'amiral James Stavridis, commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR). Le chef d'état-major des armées françaises était représenté par son adjoint opérations, le vice-amiral d'escadre Jean-Pierre Teule. Le général Stoltz succède au vice-amiral américain Bruce W. Clingan.



UN NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

Le général d'armée aérienne Jean-Paul Palomeros a pris ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA) le 25 août, succédant ainsi au général Stéphane Abrial. Accueilli par le général Joël Martel, son successeur et nouveau major général de l'armée de l'air (MGAA), et par le colonel Éve-

lyne Bernard, commandant la cité de l'air et base aérienne 117, le général Palomeros a présidé une prise d'armes pendant laquelle les honneurs militaires lui ont été rendus, suivie d'une revue des troupes et d'une dépose de gerbe au pied du mémorial du capitaine Guynemer, en mémoire de tous les aviateurs disparus.

LA DGA NOTIFIE TROIS MARCHÉS DE MUNITIONS

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, la Direction générale de l'armement (DGA) a notifié, aux mois de juin et juillet, trois marchés de munitions d'artillerie pour près de 44 millions d'euros avec les sociétés Nexter Munitions, Junghans T2M SAS et TDA Armement SAS. Ces marchés

concernent des obus de 155 mm labellisés MURAT (munitions à risques atténués) et des fusées multi-modes, destinés aux canons Caesar (camion équipé d'un système d'artillerie), ainsi que des munitions de mortiers de 120 mm explosives et éclairantes.



RECONVERSION : LE HCECM REND SON RAPPORT AU CHEF DE L'ÉTAT

Le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) a rendu, le 16 juillet, son rapport annuel au président de la République, Nicolas Sarkozy. Lors de la réunion de travail qui a suivi, le thème de la reconversion des militaires a été abordé. Le chef de l'État a souligné l'importance de la reconversion pour une armée pro-

fessionnelle confrontée à la nécessité de renouveler ses effectifs en permanence. Créé par le nouveau statut général des militaires, le HCECM est une instance indépendante qui éclaire le président de la République et le Parlement sur l'évolution de la condition militaire, en formulant des avis et des recommandations.

Les ailes de 14-18 s'



exposent au Bourget

L'ancienne aérogare a fait peau neuve. L'aile nord du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget ouvre à nouveau ses portes aux visiteurs. L'exposition « Les As de 14-18 » invite à redécouvrir les débuts de l'aéronautique et à rêver aux grandes légendes de la Première Guerre mondiale.

« **N**ous voulons rappeler l'histoire et montrer nos collections, tout ce que nous présentons est authentique », sourit Alain Dégardin, conservateur de l'espace 14-18 du musée. Dans l'ancienne aérogare, on s'attendrait à rencontrer un voyageur pressé. Lieux de passage devenus historiques, les grands hangars offrent désormais une balade dans le temps. Six mois de travaux ont été nécessaires pour accueillir l'hommage rendu

aux as de l'aviation de la Grande Guerre. Mais le visiteur découvre aussi comment l'aviation, considérée au début avec méfiance par l'état-major français, jouera un rôle déterminant dans la stratégie militaire. Des ateliers Voisin, le tout premier constructeur d'avions au monde, au légendaire Spad XIII, l'avion rapide et puissant des as tricolores armé d'une double mitrailleuse, en passant par les ballons d'obser-

vation aux étroites nacelles d'osier, l'exposition « Les As de 14-18 » n'a rien oublié. Sous la voûte bleu azur, des appareils emblématiques flottent, suspendus, au-dessus des visiteurs. Depuis les fragiles structures de bois et de toile des débuts aux fuselages de tôle, c'est l'évolution de l'aviation ►

PHOTOS : CHRISTOPHE FIARD / DICOD



Dès 1915,
le combat
aérien devient
une affaire
industrielle.

**Plutôt que d'exposer
simplement les
appareils, les
organisateurs ont
préféré reconstituer
des saynètes.**



► durant la guerre qui est présentée. « *Tous les avions que nous exposons ont volé, ils ont pour la plupart été récupérés chez des constructeurs* », précise Alain Dégardin. Leur exhibition permet également de revenir sur l'histoire de l'aviation, cantonnée, à ses débuts, à un rôle de surveillance et d'observation du camp ennemi. Sur près de 200 mètres de galerie, des projections vidéos et des diaporamas détaillent les temps forts du conflit aérien. Sylvain, 14 ans, est arrêté devant l'un d'eux. « *C'est l'histoire de la toute première bataille aérienne, qu'un pilote français a gagnée en mitraillant un avion allemand* », raconte-t-il. Une bataille qui débute par une désobéissance. En octobre 1914, le sergent Joseph Frantz embarque une mitrailleuse Hotchkiss, à bord de son biplan Voisin, malgré la réticence de l'état-major. Aidé de Louis Quenault, son mécanicien, il abat un Aviatik allemand, près de Reims, lors d'une mission de reconnaissance. Cette première victoire de l'histoire mondiale de l'aviation marque le début des duels aériens. Plus loin, le visiteur découvre le système de tir à travers l'hélice inventé par Roland Garros, qui fait poser des pièces de métal sur les pales afin que les balles de sa mitrailleuse n'endommagent pas son matériel. Reprenant l'idée, le néerlandais Fokker parvient à synchroniser hélice et mitrailleuse. « *Les Fokker pilotés par les as allemands, dont le célèbre Baron Rouge, vont semer la terreur, explique le conservateur. En 1915, le combat aérien est devenu une affaire industrielle. C'est à qui disposera de l'avion le plus performant et le plus meurtrier.* »

Aux murs d'une baraque militaire reconstituée sont accrochés les portraits des pilotes de légende. Insignes et tenues rendent également gloire à des as comme René Fonck (six avions ennemis abattus en une journée) ou Georges Guynemer (53 victoires officielles), qui ont combattu dans les escadrilles de chasse les plus fameuses, et apposaient leur « marque » sur les avions. Celle du lieutenant Charles Nungesser était un fanion représentant une tête de mort et un cercueil.

« *Je suis frappé de voir à quel point les avions se sont perfectionnés au cours de la guerre* », confie Antoine, 28 ans, près d'un Breguet XIV. Un bombardier qui lâche près de 300 kg de bombes dans des batailles comme celle de la Marne, en mars 1918. Ils étaient 18 000 aviateurs durant la Grande Guerre. Héros populaires, photographes ou mécaniciens, à bord d'appareils souvent rudimentaires. Pourtant, lors du défilé de la Victoire le 14 juillet 1919, aucun avion ne traverse le ciel de Paris, les pilotes sont à pied. « *Et pour cause, l'armée de l'air n'est encore qu'une branche de l'armée. Elle ne verra le jour qu'en 1934*, précise Alain Dégardin. *Pour immortaliser le rôle de l'aviation pendant la guerre, Charles Godefroy réalise la prouesse de passer sous l'Arc de triomphe à Paris, le 7 août 1919.* »

Florence Guinaudeau
Exposition « Les As de 14-18 », aile nord du musée de l'Air et de l'Espace, 93352 Le Bourget.
Ouvert tous les jours, sauf lundi, de 10h à 18h.
Accès gratuit.
Pour plus d'informations :
www.mae.org
ou au 01 49 92 70 00.



DR

Libération de Paris (24-25 août 1944). La 2^e DB du général Leclerc entre dans la capitale.

À l'été 44, les troupes alliées progressent en Normandie. À la tête de la 2^e Division Blindée (DB), le général Leclerc, qui combat sous commandement allié, veut rejoindre au plus vite Paris pour en chasser l'occupant nazi. Les alliés, pour qui la capitale n'est pas une priorité, refusent.

Avec l'accord du général de Gaulle, chef des Forces françaises libres, Leclerc passe outre ce refus et lance ses troupes sur la capitale. Les premiers blindés entrent dans les faubourgs de Paris au soir du 24 août.

Ils sont accueillis par une foule en liesse. Au terme d'une journée de combats dans la ville, l'adversaire allemand capitule, Paris est enfin libéré.

Champ de bataille, lieu de mémoire

Les « lieux de mémoire » ne sont pas nécessairement des endroits géographiques. Il peut s'agir de monuments, de musées, de personnages, d'événements. Nulle mieux que la bataille peut remplir ce rôle. Reste à savoir pourquoi l'histoire en retient certaines plus que d'autres...

Les grands « lieux de mémoire » des nations modernes sont de types, de formes et de natures fort nombreuses. En 1984, dans une série d'ouvrages qui fait toujours autorité, l'historien Pierre Nora introduisait ce concept dans la science historique. Selon Pierre Nora, « un lieu de mémoire dans tous les sens du mot va de l'objet le plus matériel et concret, parfois géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit ». Il peut donc s'agir d'un monument, d'un personnage important, d'un musée, des archives tout autant que d'une institution ou d'un événement. Or, dans ce dernier cas, force est de constater que la plupart des événements qui ont acquis ce statut ont un caractère militaire ou guerrier, directement ou indirectement. C'est ainsi que les batailles (ou les épisodes durant lesquels il y a eu combat, comme la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789) tiennent dans cet ensemble une place particulière. Il est vrai que leur nature et leur déroulement mêmes possèdent toutes les qualités requises : dramatisation extrême, *a fortiori* lorsqu'ils sont le cadre de la mort d'un grand nombre d'hommes, mais surtout unités de temps, de lieu et d'action, ce qui correspond très exactement aux règles du théâtre classique. En outre, en devenant une sorte de « concentré » de l'événement historique, la bataille présente l'avantage de correspondre de façon simple et idéale à cette opposition guerrière entre toutes : celle du vainqueur et du vaincu. On peut même ajouter qu'elle correspond aussi à cette autre opposition fondamentale, dans le domaine du politique cette fois, entre l'ami et l'ennemi, qui sera théorisée au ^{xx}e siècle par le juriste allemand Carl Schmitt. Ça n'est donc pas un hasard si la « bataille » en est venue à représenter le



DOMINIQUE VIOLA / DICOD

LAURENT HENNINGER
chargé de mission au Centre d'études
d'histoire de la Défense (CEHD / SGA).

paradigme de l'événement historique, au point que les fondateurs de l'école des Annales, qui allaient révolutionner la science historique à partir des années 30, baptisèrent l'histoire événementielle du qualificatif dévalorisant d'« histoire-bataille ».

Tournants et ruptures stratégiques

Mais alors, pourquoi commémorer et élever au rang de quasi-mythe une bataille plutôt qu'une autre ? Pardelà le caractère glorieux d'un fait d'armes, c'est parce que certaines de ces batailles, certains de ces événements marquent des tournants ou des ruptures dans la trame de l'histoire. Elles/ils représentent alors la fin – ou l'aboutissement – d'un processus et le commencement d'un autre. Elles/ils peuvent aussi constituer l'un de ces très rares moments de l'histoire qui ont réellement pu faire basculer une situation indécise, ou au contraire avoir empêché l'un de ces basculements. C'est en fonction de la combinaison de tous les critères en jeu qu'il convient alors de juger de l'importance d'une de ces batailles : politiques, sociaux, culturels, psychologiques, diplomatiques, voire économiques et financiers, et pas exclusivement au vu des seuls critères étroitement militaires ; en un mot, au nom de critères stratégiques. Par exemple, la bataille de Valmy, le 20 septembre 1792, pendant la Révolution française, ne fut bien sûr pas aussi titanesque que ne le sera celle de Leipzig, en 1813, elle n'en possède pas moins une valeur stratégique immense, et cela sera d'ailleurs parfaitement perçu comme tel par les contemporains. En mettant en échec l'avance prussienne, elle allait s'inscrire dans une déjà longue tradition française d'excellence dans les « batailles d'arrêt ». Elle constituera ainsi un souvenir collectif et un symbole fédérateur. ■



L'Entreprise de VINCI Energies
dédiée à la Défense et à l'Aviation Civile

GTIE Air & Défense

Nos missions :

- Le déploiement des Systèmes de Management et de Contrôle du Trafic Aérien (A.T.M./A.T.C.),
- Le déploiement des Systèmes d'Informations et de Commandement,
- L'ingénierie et la production d'équipements tactiques,
- Les Services de proximité associés.

Nos domaines d'activité :

- Les systèmes NAVADS,
- Les systèmes de Communications (HF, V/UHF, FH, etc.),
- Les systèmes RADAR,
- Les réseaux Informatiques et de Sécurité (LAN, MAN, WAN, etc.),
- Les systèmes de Protection de Sites Sensibles.

Des solutions afin de répondre aux exigences d'Intégration, de Déploiement et de Maintenance des Systèmes fixes et mobiles en France et à l'Etranger.



Partout où
la rigueur
et la sécurité
s'imposent...



5, avenue de la Baillique
91140 Villebon sur Yvette
Tél : 01 69 93 80 68
Fax : 01 69 20 05 57
www.gtie-airdefense.fr

Une société de **VINCI** 

master 2

Recherche et Professionnel

Sécurité Internationale et Défense

Enseignement Présentiel

A distance (M2)

Validation des acquis professionnels

upmf
Grenoble

Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

- > Etudes juridiques,
économiques et politiques
de la sécurité internationale
- > Défense de la France,
maîtrise des armements,
géopolitique, géoéconomie
- > Intelligence économique,
conflits économiques,
économie de l'armement,

Renseignements : Pascale Petrizzelli
UPMF - BP 47 - 38040 Grenoble Cedex 9
Tél. 33 (0) 4 76 82 55 92
Fax 33 (0) 4 76 82 58 62
msid@upmf-grenoble.fr
<http://www.facdroit-grenoble.org/msid>

Mode Immersion

du Net à l'écran

Du 14 septembre au 18 octobre, les téléspectateurs pourront suivre six volontaires civils lors d'une préparation militaire. Des images qui étaient diffusées jusqu'ici seulement sur Internet.



Six volontaires ont été choisis parmi plusieurs centaines pour découvrir la vie militaire.

Six internautes filmés en train de découvrir le métier de soldat lors d'une période militaire, tel est le principe de « Mode Immersion », initié en 2008 par l'armée de terre avec le groupe Skyrock. Séduit par le concept, le groupe M6 a proposé de diffuser sur ses chaînes l'édition 2009 de ce programme visible jusqu'ici exclusivement sur le web via un site Internet dédié. Du 14 septembre au 18 octobre prochain, « Mode Immersion » sera donc diffusé quo-

tidiennement aux heures de grande écoute sur M6 et W9 (voir encadré) sous forme de programmes courts (1'12"), ainsi que sur le site Internet dédié à l'opération : www.modeimmersion.fr. Les spectateurs pourront donc suivre ces jeunes civils apprenant la vie en collectivité, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, la solidarité, la fraternité..., bien plus qu'un métier ! Cette année, c'est dans le cadre de la période militaire d'initiation du 4^e Régiment de chasseurs stationné à Gap que les can-

didats ont participé, du 4 au 10 juillet, à l'aventure, sous l'œil attentif des caméras et aux ordres d'un encadrement infatigable ! Un casting représentatif de la génération actuelle. Jessica, Souhail, Amélie, Garry, Nina, Alexis : six profils différents et six personnalités attachantes ont été retenues parmi plusieurs centaines d'internautes partants pour vivre cette expérience. Lutter contre les clichés et les idées reçues, faire découvrir et comprendre le milieu militaire, ce sont les principaux objectifs de ce programme original destiné, dans le cadre du recrutement de l'automne 2009, à séduire et, surtout, à convaincre les jeunes de 17 à 24 ans et leurs parents de la richesse d'une expérience militaire.

Coups de cœur, coups de gueule

Pour l'armée de terre, le meilleur moyen de créer un échange et de favoriser l'adhésion était de s'adresser à eux en utilisant leurs codes, et les supports qu'ils connaissent et qu'ils affectionnent.

Durant les 5 semaines que durera la diffusion de « Mode Immersion », spontanéité, émotion et humour seront tous les jours au rendez-vous. L'émission reprendra les moments forts de cette semaine passée au sein d'un régiment en montagne : témoignages et coups de cœur, coups de gueule et imprévus, dans un cocktail finement dosé.

Si, chez certains participants, l'expérience a révélé l'envie de s'engager, tous sont en tous cas repartis enchantés, avec la certitude que, dans l'armée de terre, il y a une place pour chacun à condition d'en avoir la volonté. Une semaine d'immersion intense que les 6 candidats ne sont sûrement pas prêts d'oublier et que vous aurez sans aucun doute beaucoup de plaisir à suivre. ■

Ltn Bérengère Héduit

Les rendez-vous

• M6 :

Du lundi au vendredi vers 12 h 40 et 18 h

Le samedi vers 19 h 45

Le dimanche vers 13 h

• W9 :

Du lundi au vendredi à 18 h

Le mercredi vers 12 h 40

Le samedi vers 19 h 40 et 20 h 30

Le dimanche vers 19 h 40 et 20 h 30



LA GRANDE ÉPOPÉE DE LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE

Ancien pilote, cofondateur du magazine *Aéroports et Compagnies*, Albéric de Palmaert a publié de nombreux ouvrages sur l'aéronautique, notamment, chez *Ouest-France* en 2007, *La fabuleuse aventure des débuts de l'aviation*. Avec *La grande épopée de la traversée de la Manche*, l'auteur revient sur plusieurs des épisodes héroïques de cette histoire, à commencer par le célèbre exploit de Louis Blériot à l'aube du 25 juillet 1909. Ce jour-là, le *Daily Express* pouvait titrer « *L'Angleterre n'est plus une île* » et le lendemain, le quotidien *Le Temps* glorifiait dans ses colonnes « *Un pas de géant dans la conquête de l'air* ». Cette épopée, cependant, n'a pas commencé, ni ne s'est achevée avec le vol matinal du « *Blériot XI* ». L'aventure commence en 1785, année où Blanchard et Jeffries, le Français et l'Américain, réalisent le même exploit, mais en ballon. Elle se poursuit sur plus d'un siècle avec ses échecs, ses drames mais également ses gloires. De toutes ces traversées, celle de l'aviatrice Adrienne Bolland, future exploratrice de la Cordillère des Andes, restera en 1920 la dernière des figures héroïques. Un ouvrage passionnant sur l'évolution des techniques et sur des destins hors du commun.

Albéric de Palmaert, éditions du Rocher, 300 p., 19,90€

LE TERRORISME, LA TENTATION DE L'ABÎME

Frédéric Neyrat, ancien directeur du Collège international de philosophie, propose dans *Le Terrorisme, la tentation de l'abîme*, une lecture stimulante de cette violence erratique qui menace aujourd'hui la plupart des États souverains. Son analyse, cependant, est davantage un éclaircissement de la notion de « terrorisme », qu'une enquête géopolitique. La première partie de l'ouvrage s'interroge sur

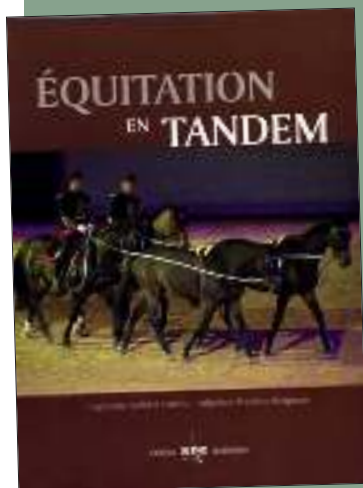
l'« énigme » du terrorisme et l'associe notamment à une exaspération du nihilisme. La seconde étude plus précisément les liens entre la souveraineté et la violence et tend à voir dans le terrorisme un défi décisif pour repenser notre propre rapport à la politique. Un ouvrage philosophique en marge des nombreuses publications sur le même sujet.

Frédéric Neyrat, éd. Larousse, 223 p., 17€



ÉQUITATION EN TANDEM

Devenir une référence en la matière. Tel est l'enjeu de cet ouvrage sur l'équitation en tandem, cette discipline équestre très ancienne et pratiquée jusqu'au XIX^e siècle aussi bien dans les cercles civils que militaires. Après des décennies de déclin, la reprise des tandems a été renouvelée dans les années 1950 par la cavalerie militaire – en particulier par la garde républicaine –, puis par la cavalerie civile au sein des haras nationaux ou d'associations équestres comme celle des Amazones de la Montagnette. L'ouvrage du capitaine



Cortès et de l'adjudant Brégetzer, tous deux cavaliers du régiment de la garde républicaine, est un exposé complet sur une discipline et une somme de techniques qui, jusqu'alors, n'avaient été transmises qu'oralement.

Gabriel Cortès, Frédéric Brégetzer, Éditions SPE Barthélémy, 188 p., 29€

SOUŞ-OFFICIERS DE NAPOLEÓN : LA GARDE IMPÉRIALE, TOME 2 – LA CAVALERIE

Quels étaient précisément les uniformes des sous-officiers de la garde impériale servant à l'époque de Napoléon ? L'histoire des uniformes de l'armée française est bien connue. Cependant, ce sont souvent ceux des soldats ou ceux des officiers qui retiennent l'attention et qui finalement illustrent une période vestimentaire. Le deuxième tome des *sous-officiers de Napoléon*, de Francis Jolivet, poursuit la description des uniformes des sous-officiers depuis 1799 et contribue ainsi à combler ce pan mal connu de l'histoire du vêtement militaire. Après l'infanterie, la marine, le génie, le train et la gendarmerie, étudiés dans le premier tome, ce deuxième ouvrage est intégralement dédié à la cavalerie.

Francis Jolivet, L'Esprit du Livre-Éditions, 102 p., 24€





Un grand pas pour www.igesa.fr



Sarajevo

© Reynald Gresset - ★ Euro RSCG C&O

1995. Sarajevo est assiégé. Depuis trois ans, la guerre des Balkans déchire le cœur de l'Europe. Les forces de l'OTAN interviennent et imposent le silence des armes. C'est parce que la Défense est plus que jamais un enjeu collectif entre alliés que la France renforce la défense européenne et s'engage davantage dans l'OTAN. Depuis toujours, la Défense est au service de la paix, des valeurs et de la sécurité des Français. Aujourd'hui, plus que jamais, elle s'adapte pour affronter les risques actuels et à venir.

L'union fait la force, elle fait aussi la paix.



Pour une Défense d'avance

www.defense.gouv.fr